





Bernard GUYOT
Président



Stéphane RIVIÈRE
Vice-Président

L'ANFA, accélérateur de changement

Cette promesse, la signature de notre organisme de branche, a plus que jamais pris tout son sens en 2025. Dans un contexte de transition écologique et de soubresauts géopolitiques internationaux, les acteurs de la branche des services de l'automobile sont confrontés à une mutation d'ampleur inédite. Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France. Agir est une responsabilité qui nous incombe à tous. Avec détermination, les équipes de l'ANFA s'emparent de cet enjeu historique en l'abordant depuis leur savoir-faire, qui fonde notre ADN : accompagner les mutations des compétences et des métiers par la formation professionnelle, pour accélérer le changement. C'est dans cette dynamique qu'est né notre programme RSE Copilote, une démarche ambitieuse qui allie un volet interne et un volet externe (voir double page suivante).

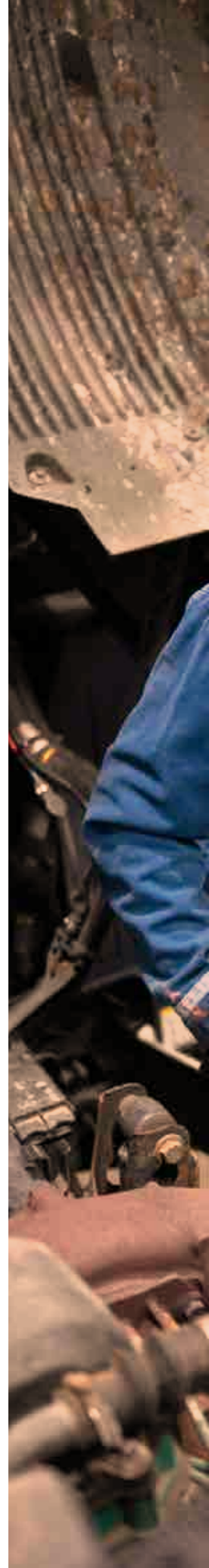
L'ANFA était déjà à l'œuvre sur bien des dossiers en la matière, en particulier grâce à l'Observatoire des métiers des services de l'automobile et au service ingénierie de certification. Nous avons pris les devants en intégrant rapidement les évolutions technologiques liées au véhicule électrique dans les référentiels des certifications de branche. En 2025, les équipes ont poursuivi cet effort en accompagnant l'Éducation nationale dans la révision des référentiels des CAP et Bac pro en maintenance des véhicules particuliers. Si la montée en puissance des véhicules électriques au sein du parc automobile reste fluctuante, nous avons une certitude : l'anticipation de l'acquisition des compétences dans les parcours de formation ne peut pas attendre. L'accompagnement de l'ANFA auprès de l'appareil de formation étant complet, les appels à projets matériels ont aussi été fléchés afin de soutenir l'investissement nécessaire dans l'équipement (véhicules, etc.).

Les défis sont nombreux mais la capacité d'innovation et l'agilité des collaborateurs et collaboratrices de l'ANFA nous rendent confiants. Si la voie n'est pas toute tracée, nous savons qu'ils et elles incarnent l'esprit qui régnait à l'origine de la création de notre organisme : cultiver un temps d'avance pour ne pas subir les effets des changements structurels caractéristiques de notre écosystème (évolutions technologiques, réglementaires, sociétales, etc.).

Le rôle d'un vrai copilote !

Bernard GUYOT
Président de l'ANFA

Stéphane RIVIÈRE
Vice-Président de l'ANFA





STRATÉGIE RSE p. 4

CONNAÎTRE L'ANFA

- Les mandats et la gouvernance p. 8
- Les partenariats p. 9

OBSERVER

- Les travaux menés en 2025 p. 12

CONCEVOIR

- La création/rénovation des fiches de qualification et de l'offre de certification ... p. 16
- Le PIA Compétences numériques Services Auto p. 18
- Le développement des dispositifs de branche p. 20
- L'évaluation de nos pratiques et des dispositifs de branche p. 21

CERTIFIER

- La mise en œuvre des certifications professionnelles
et des formations de l'enseignement supérieur p. 24
- L'habilitation des organismes de formation p. 25
- L'organisation des examens et des jurys paritaires p. 28

SOFIA, OUTIL INDISPENSABLE p. 29

ACCOMPAGNER

- Les actions de professionnalisation à l'intention des enseignants et formateurs. ... p. 32
- La contribution au financement des établissements de formation p. 33
- L'animation des réseaux de CFA Pilotes et des lycées professionnels partenaires ... p. 34
- La gestion du patrimoine de formation p. 35
- La mobilité et la coopération européennes p. 36

PROMOUVOIR

- La 10^e Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité p. 40
- Une stratégie publicitaire en transition p. 41
- Worldskills Marseille 2025 p. 42
- Les nouveaux partenariats avec les plateformes orientation-formation p. 43
- Les opérations *Nos métiers recrutent*. p. 43

DÉPLOYER

- Intervenir au plus près des besoins des territoires p. 46
- Focus quatre régions : Centre-Val de Loire, Normandie, Occitanie, PACA-Corse. ... p. 48

TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE
LES OUTILS DE L'ANFA
LEXIQUE DES ACRONYMES

L'ANFA lance sa stratégie RSE

La responsabilité de notre branche est immense face aux enjeux de transition écologique, technologique et sociétale, aujourd'hui omniprésents dans les services automobiles. En France, plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre provient des transports. Le secteur routier en représente 94%, ces émissions étant majoritairement liées à l'usage et à l'entretien des véhicules, plaçant ainsi la branche en position clé pour agir sur leur réduction.

Face à ce constat, l'ANFA a fait le choix de renforcer son rôle d'accélérateur du changement en lançant sa démarche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). Nommée **Copilote - la transition ingénieuse**, elle fait désormais partie intégrante de notre stratégie globale. Une stratégie que nous portons avec conviction, dans une approche à la fois volontariste et résolument optimiste.

Ce nouveau cap trace une direction claire pour la branche qui a toujours su s'adapter aux évolutions technologiques et sociétales. Dans cette dynamique, la formation joue un rôle central. Accompagner les jeunes générations, leur transmettre des capacités d'adaptation, de résilience et d'anticipation nécessaires pour faire face aux mutations à venir est essentiel.

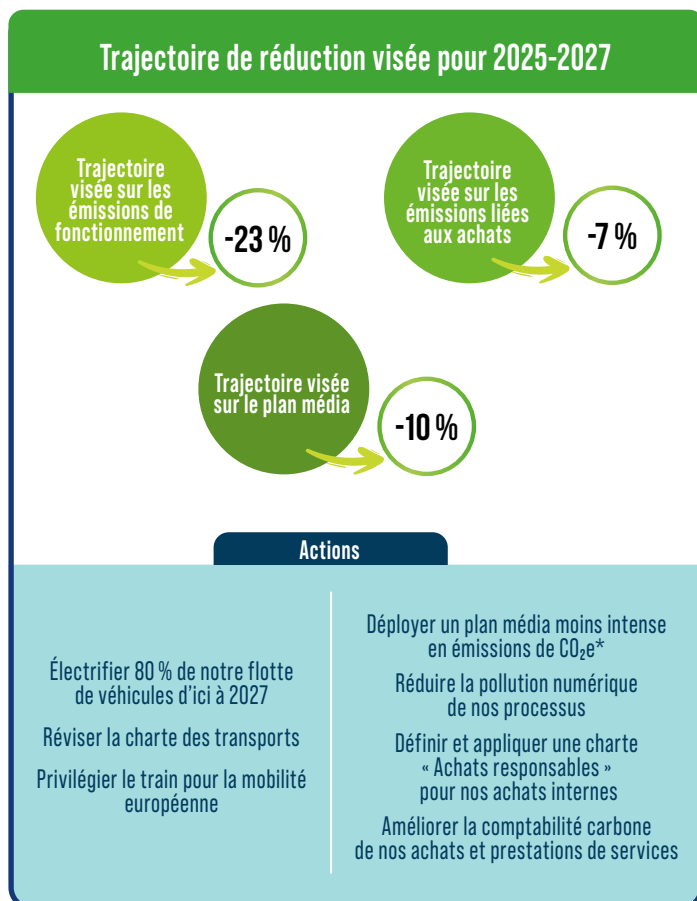
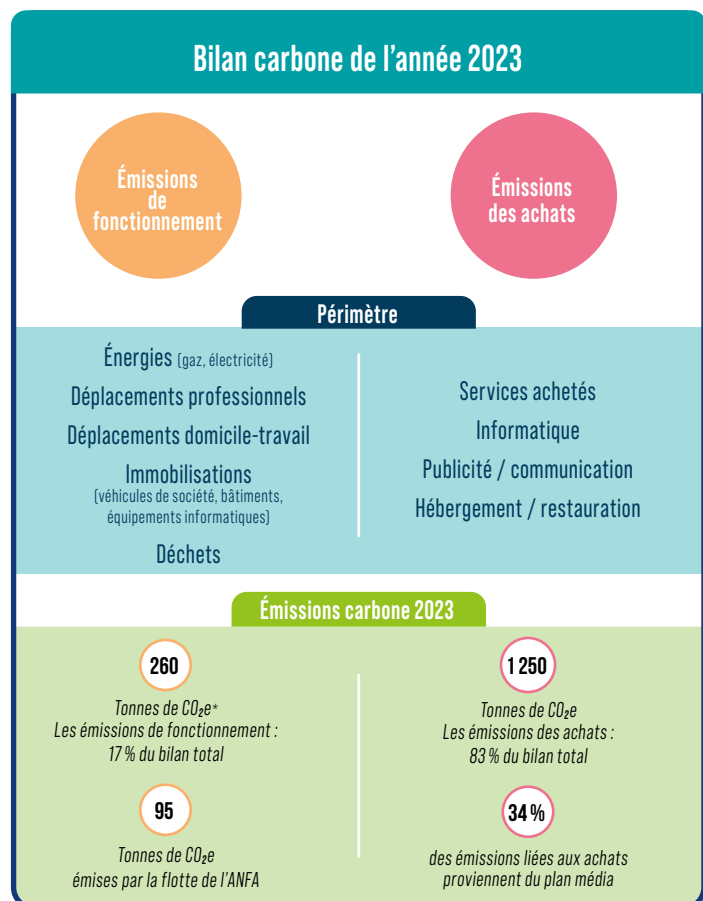
Ce positionnement fait également écho à la sensibilité que je ressentais chez certains collaborateurs et certaines collaboratrices, et leur attente de voir l'ANFA se positionner et s'engager pleinement face à ces enjeux devenus cruciaux pour notre branche.

Nous avançons avec lucidité : tout ne sera pas parfait, des ajustements seront nécessaires. Mais l'essentiel est d'avancer collectivement, dans la bonne direction, et de montrer l'exemple à l'ensemble de notre écosystème de parties prenantes, d'où le choix du nom de Copilote. « Vous êtes le pilote de la mutation de la branche ; l'ANFA est votre copilote. »

Guillaume Faurie, Délégué général de l'ANFA

Le premier bilan carbone de l'ANFA

Afin de faire un état des lieux de ses principaux postes d'émissions et d'entamer sa réflexion sur l'élaboration d'une stratégie RSE, l'ANFA a réalisé en 2024-2025 son premier bilan carbone portant sur l'année 2023.



*Le CO₂e (équivalent dioxyde de carbone) est une unité de mesure unique qui sert à regrouper et comparer l'impact de tous les gaz à effet de serre sur le climat. Le « e » signifie « équivalent ».

Une méthode d'élaboration collective

L'élaboration de la stratégie RSE Copilote s'est inscrite dans une démarche structurée et résolument collective, dans le but de construire un cadre commun, en cohérence avec les enjeux environnementaux et sociaux de la branche. Tout au long de ce processus, l'ANFA a bénéficié de l'accompagnement de l'agence Rumeur Publique.

Une première phase d'audit et de diagnostic a été menée par le biais d'entretiens avec les parties prenantes, et d'ateliers internes où chaque service était représenté par une collaboratrice ou un collaborateur, chargé de porter la voix de son équipe et de partager ses pratiques, ses attentes et ses priorités en matière de RSE. Ces travaux ont permis d'ouvrir la voie à une appropriation progressive des enjeux RSE de la branche par les collaborateurs, en faisant émerger une volonté partagée d'avancer ensemble. Ils ont aussi mis en lumière un point central : la nécessité d'inscrire la démarche dans une dynamique collective, au plus près des réalités et expertises de chaque métier.

Dans un second temps, un travail de structuration et de hiérarchisation des actions a été effectué. Les idées recueillies ont été regroupées, classées et organisées en trois piliers et douze engagements, constituant les fondations de la future feuille de route RSE de l'ANFA.

Puis l'ensemble des services a été mobilisé pour approfondir ces engagements. Chaque équipe a contribué à préciser leur contenu et leurs modalités de mise en œuvre, afin de construire une première feuille de route opérationnelle structurée à trois ans.

Ce travail collectif a ensuite été soumis à la direction générale pour consolider et affiner cette trajectoire stratégique. La démarche s'est conclue par une restitution lors du séminaire collectif en juin 2025, marquant une étape clé dans le lancement de la stratégie RSE Copilote en interne.

Dès l'automne 2025, la démarche Copilote a été lancée grâce à des ateliers écogestes suivis par l'ensemble des collaborateurs, et son déploiement s'est accéléré grâce au recrutement d'une responsable projets RSE au sein du service administratif et financier.

Pour une transition ingénieuse, autant avoir un bon copilote !

MONTRER l'exemple dans nos fonctionnements

PILIER 1

DÉCARBONER notre fonctionnement
AMÉLIORER nos pratiques métier pour maîtriser notre empreinte environnementale
GARANTIR un environnement de travail engageant
DÉPLOYER une démarche d'achats responsables



ACCÉLÉRER le changement grâce à nos métiers

PILIER 2

CONSOLIDER ET DISSÉMINER la connaissance des enjeux par la veille et la prospective
IMPLÉMENTER les enjeux par l'ingénierie des dispositifs emploi formation

- pour les alternants et les lycéens
- pour les salariés
- pour les formateurs

ACCOMPAGNER les organismes de formation
FAVORISER ET S'ASSOCIER aux initiatives dans les territoires



S'ENGAGER pour les combats qui comptent

PILIER 3

FAIRE de la sécurité une priorité
ÉCLAIRER les enjeux de la mobilité durable
AGIR en solidarité
LUTTER contre les discriminations



Une **GOVERNANCE**
responsable

ÉTHIQUE, loyauté des pratiques, anti-corruption, RGPD
INSTANCES DE GOUVERNANCE paritaires et participatives
REPORTING et transparence





CONNAÎTRE L'ANFA





CONNAÎTRE L'ANFA

Les missions et la gouvernance

Les partenaires sociaux de la branche ont donné mandat à l'ANFA pour mettre en œuvre, sous leur contrôle, des dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans le champ professionnel et géographique de la convention collective nationale des services de l'automobile.

À ce titre, les missions principales de l'ANFA sont les suivantes :

- L'animation de l'Observatoire Prospectif des Métiers et Qualifications ;
- Une expertise dans le cadre du développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC*) de la branche ;
- L'ingénierie des dispositifs de formation professionnelle ;
- La proposition et l'élaboration des certifications en lien avec la Commission Paritaire Nationale (CPN) ;
- La participation à la mise à jour du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA) et du Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile (RNCSA) ;
- La promotion des métiers et des formations de la branche ;
- Le développement de l'apprentissage ; notamment via les réseaux des CFA Pilotes et des Lycées professionnels partenaires ;
- Assurer la gestion de la SCI des Services de l'Automobile et de la Mobilité.

Association loi 1901, pour l'exercice de ses missions, l'ANFA perçoit et gère une ressource de nature fiscale, au titre de l'article 1609 sexvicies du Code général des impôts, dédiée aux formations techniques.

Le conseil de gestion paritaire

Les instances de gouvernance de l'ANFA sont de nature paritaire. Ainsi, siègent au conseil de gestion les organisations représentatives de salariés et d'employeurs pour la branche des services de l'automobile. Ces instances sont en lien direct avec les équipes de l'ANFA, l'ensemble agissant conformément aux orientations données par la Commission Paritaire Nationale (CPN).

En 2025, les organisations suivantes étaient représentées au sein du conseil de gestion :

Organisations patronales

- Mobilians
- Fédération Nationale de l'Automobile (FNA)
- Union des Métiers de la Mobilité (U2M)

Organisations salariales

- Fédération Confédérée FO de la Métallurgie
- Fédération de la Métallurgie/CFE-CGC
- Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie/CFDT
- Fédération des Travailleurs de la Métallurgie/CGT
- Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires

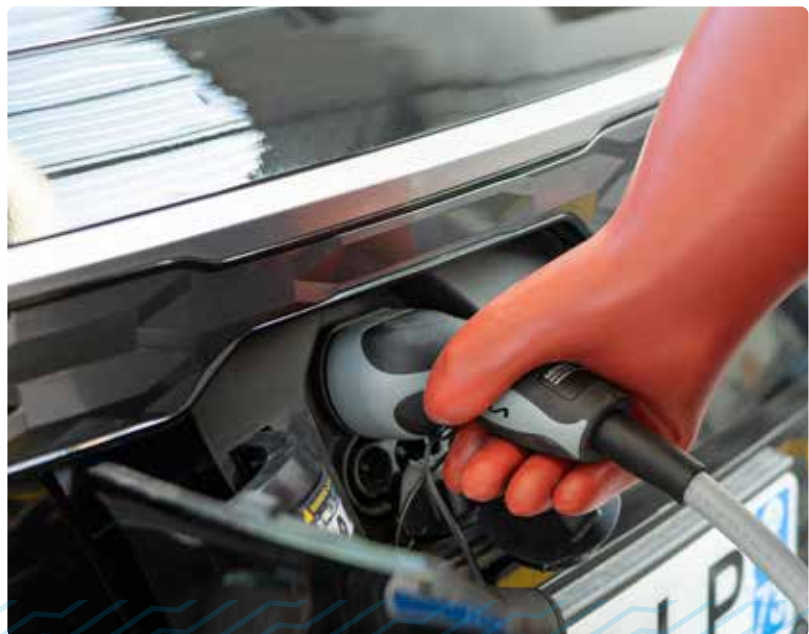
Les décisions du conseil de gestion paritaire

Le conseil de gestion s'est réuni à trois reprises en 2025 : les 27 mars, 18 juin et 10 décembre.

À l'occasion de la tenue de ces instances et en lien avec l'évolution législative ou réglementaire, sur proposition de la direction de l'ANFA, les membres du conseil se sont notamment prononcés sur les points suivants :

- Le renouvellement du bureau (séance du 27 mars)
- Approbation des comptes de l'année 2024 (séance du 18 juin)
- L'élargissement des possibilités de désignation des représentants des organisations d'employeurs au conseil de gestion (séance du 18 juin)
- Le rachat à l'AFORPA de 40 parts sociales SCI des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SCI SAM) (séance du 18 juin)
- Le plan stratégique ANFA 2025-2028 (séance du 18 juin)
- La reconduction du partenariat avec les lycées professionnels pour la période 2025-2028 (séance du 18 juin)
- Adoption du budget pour l'exercice 2026 (séance du 10 décembre)
- Le rachat à l'INCM de 74 parts sociales SCI SAM, portant ainsi avec cette décision à 1 578 le nombre de parts détenues par l'ANFA dans le capital de la SCI SAM, sur un total de 1 671 parts (séance du 10 décembre)
- L'actualisation des règles générales de certification, pour mise en conformité aux demandes formulées par France Compétences (séance du 10 décembre)

Enfin, le comité de pilotage de la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité s'est réuni le 19 mai, pour la présentation à ses membres du bilan de la 10^e et dernière édition de cette manifestation.



* Retrouvez le lexique des acronymes - p. 53

Les partenariats

La convention de partenariat avec l'**OPCO Mobilités** a été renouvelée. De par leurs missions respectives au service de la branche des services de l'automobile, les deux associations développent leur coopération dans une logique de complémentarité et d'efficacité dans le déploiement de la politique de formation de la branche. Pour l'année 2025, le montant a été plafonné à 250k€ et a porté spécifiquement sur les actions de promotion des métiers.

Une nouvelle convention de partenariat a été signée entre l'ANFA et l'association **WorldSkills** pour encadrer la contribution de l'ANFA à l'association pour l'organisation de la compétition nationale à Marseille en octobre 2025, et la préparation de l'équipe de France pour la 48^e édition des compétitions internationales (Shangai 2026).

L'année 2025 a été l'occasion de la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'**ONISEP**, acteur public incontournable de l'orientation des collégiens et des lycéens, avec qui un programme d'actions trisannuel a été élaboré. Il s'articule notamment autour de la création d'un Zoom métier dédié à la branche et de la production de cinq vidéos.

La convention de partenariat signée en 2024 avec l'**Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage (ANDSA)**, qui permet notamment aux CFA pilotes de bénéficier d'un soutien à la mise en place d'actions autour du sport a suivi son cours.

Il en est de même pour la convention avec **France Travail**, toujours active. Co-signée avec Mobilians, elle s'est déclinée autour de cinq axes principaux en 2025.

- Développer les services de proximité au bénéfice des entreprises en s'appuyant sur les réseaux de délégations dans les territoires,
- Favoriser et adapter la mobilisation des services de recrutement de France Travail au bénéfice de la satisfaction des besoins des entreprises et du placement des demandeurs d'emploi.
- Accompagner les entreprises dans la mise en place d'actions communes en faveur de l'attractivité des métiers
- Développer les compétences et contribuer à la construction de parcours de formation dans le cadre d'un projet professionnel validé par une découverte du contexte métier.
- Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi et sécuriser leur placement en tenant compte des spécificités organisationnelles et des moyens d'accompagnement mobilisables par l'entreprise.

L'année 2025 a également été l'occasion d'un travail autour des fiches ROME 4.0. Le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est un outil de France Travail au service de la mobilité professionnelle et du rapprochement entre offres d'emploi et candidats. Le ROME 4.0 a pour objectif de développer l'approche par compétences. C'est dans ce cadre que l'ANFA a apporté son expertise dans l'appui à la rédaction de nouvelles fiches ROME pour les métiers des services de l'automobile. Les nouvelles fiches sont publiées progressivement. 22 nouvelles fiches ont été publiées en 2025, grâce au concours de l'ANFA.

Enfin, la convention de partenariat pour soutenir le programme du **Moove Lab** a été reconduite.

LES MISSIONS DE L'ANFA



PILOTER

OBSERVER



CONCEVOIR



CERTIFIER



ACCOMPAGNER



PROMOUVOIR

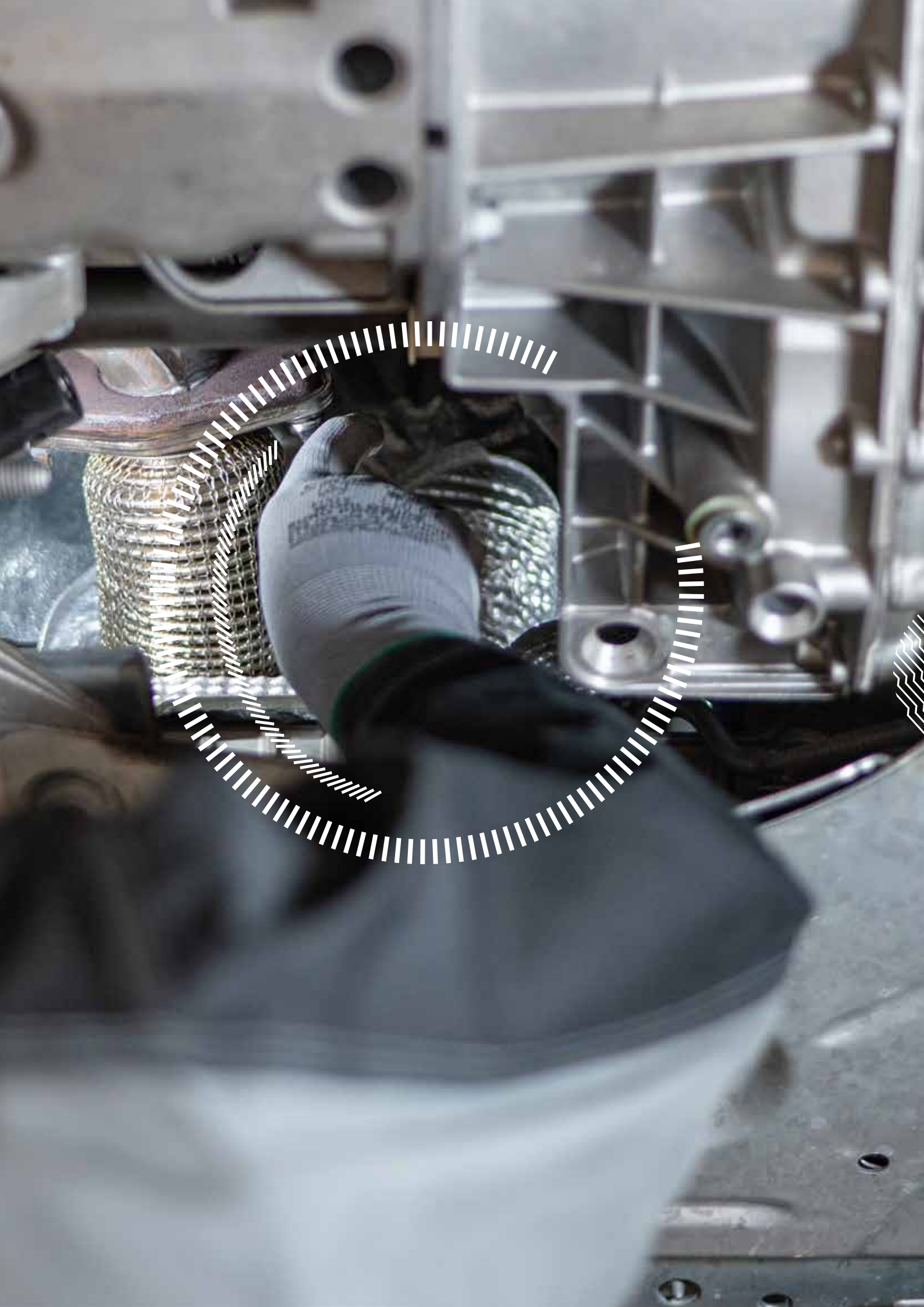


DÉPLOYER





OBSERVER



L'observation au service des acteurs de la branche

OPMQ (Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications) de la branche, l'Observatoire des métiers des services de l'automobile apporte, à travers ses études, des éléments de réflexion aux acteurs de la branche (partenaires sociaux, organismes de formation) et aux partenaires institutionnels (État et Régions). Ces éléments permettent d'impulser les politiques de formation nécessaires face aux mutations socio-économiques. Ils permettent également d'anticiper l'impact de ces évolutions sur les métiers exercés ou en devenir, et de favoriser l'adaptation permanente des qualifications et des certifications. Les travaux de l'Observatoire sont proposés sous différents formats de diffusion (Autofocus, Dataviz, baromètres et webinaires) afin de faciliter leur appropriation.

Les travaux menés en 2025

➔ Éclairer le dialogue social

- Rapport des données sociales de la branche
- Baromètres trimestriels de l'emploi
- Portraits sectoriels sur les différents secteurs d'activité de la branche. L'Observatoire présente à chaque Groupe Technique Paritaire (GTP) et réunion de domaine une actualité sur l'activité des secteurs concernés et réalise les études d'opportunités de création de qualifications à la demande des partenaires sociaux.
- Études réalisées à la demande des partenaires sociaux :
 - Étude sur le devenir des stations-service indépendantes
 - Étude sur les enjeux et usages de l'intelligence artificielle dans les entreprises des services de l'automobile

Afin de faciliter l'appropriation de toutes les données dont il dispose, l'Observatoire a lancé, en 2025, DatavizAuto le premier outil de datavisualisation entièrement consacré aux services de l'automobile (voir page ci contre).

➔ Anticiper l'impact des évolutions sociétales, économiques, technologiques et réglementaires sur l'emploi, les métiers et les besoins en formation

- *10 ans de progression de l'alternance au service des métiers de l'auto* - Autofocus 112
- *Le stationnement* - Autofocus 113
- *La filière IRVE en France* - Autofocus 114
- *La location courte durée* - Autofocus 115
- *Les recrutements en 2024* - Autofocus 116
- *Les jeunes lycéens qui entrent dans les formations automobiles* - Autofocus 117
- *Certifications de branche et insertion édition 2025* - Autofocus 118
- *Enjeux et usages de l'intelligence artificielle* - Autofocus 119
- *Baromètre du véhicule électrique* - édition 2025

En parallèle de ces publications, l'Observatoire a réalisé des études sur la remise en état de véhicules d'occasion, la réparation et le recyclage des batteries de traction, et le traitement des véhicules hors d'usage. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet ANACECA (Anciennes et Nouvelles Arènes et Compétences pour l'Économie Circulaire de l'Automobile) porté par l'ADEME en 2025 et 2026.

L'Observatoire a également lancé une enquête de suivi de cohorte auprès de 749 lycéens des 11 lycées professionnels partenaires, inscrits en CAP et Bac pro automobile. Ils seront interrogés quatre fois sur quatre années différentes afin de suivre leurs parcours et d'évaluer l'évolution de leur motivation à rentrer dans les métiers de l'automobile.

➔ Territorialiser les études par une analyse de l'emploi et de la formation sur chacun des territoires afin de contribuer à l'élaboration de la carte régionale de formation

- Production des Régioscopes avec une édition nationale et 13 éditions régionales : ces documents présentent les chiffres clés de la branche en matière d'activité, d'emploi et de formation.
- Appui à l'action territoriale de l'ANFA
- Mise en place d'une méthodologie de diagnostic emploi – formation sur les territoires

➔ Éclairer les innovations et leurs impacts sur les métiers et la formation

L'Observatoire des métiers des services de l'automobile alimente le site internet [Innovauto.org](https://innovauto.org) : un service de suivi des innovations technologiques et de leurs effets sur les compétences et les activités en atelier. Un moteur de recherche permet de découvrir plus de 200 fiches actualisées.





PERSPECTIVES 2026

- Baromètre des perceptions par le grand public des métiers et formations des services de l'automobile
- Baromètres des pratiques RSE au sein des organismes de formation et des entreprises de la branche des services de l'automobile
- Réalisation des diagnostics régionaux et élaboration des stratégies régionales emploi-formation en concertation avec les responsables territoriaux
- Enquête sur les stéréotypes de genre et la place des femmes en formation par apprentissage dans les métiers techniques
- Étude sur les pratiques du marché de la carrosserie-peinture et du vitrage
- Étude d'opportunité sur le métier de préparateur de véhicule de location
- Étude d'opportunité sur les secteurs du detailing et du covering
- Enquête Suivi de cohorte des lycéens professionnels formés aux métiers de l'automobile : traitement de la deuxième interrogation et mise en œuvre de la troisième interrogation
- Enquête insertion après une certification de branche - édition 2026 (sortants 2025)
- Projets ANACECA
- Baromètre véhicule électrique - édition 2026
- Études sectorielles (maintenance VP, cycle, etc.)

DATAVIZ AUTO

présenté par l'**ANFA**



L'OUTIL DE DATAVISUALISATION

Toutes les données statistiques nécessaires
à la compréhension et l'analyse de
l'évolution de l'emploi et de la formation.

dataviz-auto.fr



The background is a photograph of an industrial setting, likely a factory or workshop. It shows various metal structures, pipes, and machinery. A large, semi-transparent yellow circle is overlaid on the left side of the image, containing the word 'CONCEVOIR' in white, bold, sans-serif capital letters. The lighting is bright, and the colors are somewhat muted, typical of an industrial environment.

CONCEVOIR



CONCEVOIR

La création et la rénovation des fiches de qualification et de l'offre de certification

L'ANFA apporte un appui technique et méthodologique à la Commission Paritaire Nationale (CPN) pour actualiser les qualifications et les certifications de la branche des services de l'automobile (Certificats de qualification professionnelle - CQP ; Titres à finalité professionnelle - TFP et Certificats de compétences de branche - CCB).

L'ANFA réunit des **Groupes Techniques Paritaires (GTP)**, par domaine référencé au **Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA)**. Chaque GTP est composé de « référents qualification » désignés par les organisations patronales et salariales et se rassemble annuellement ou biannuellement.

Les GTP ont pour finalité d'analyser les évolutions des secteurs professionnels et de proposer à la CPN la création ou l'adaptation des fiches de qualification et des certifications professionnelles de branche (Certificats de qualification professionnelle - CQP ; Titres à finalité professionnelle - TFP et Certificats de compétences de branche - CCB) à partir de la feuille de route établie par les partenaires sociaux.

La création et la rénovation des fiches de qualification

8 GTP ont été réunis dans les domaines suivants :

- vente et maintenance cycle
- infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)
- entretien et réparation des automobiles
- vitrage
- vente automobile/parcours client/location courte durée
- écoles de conduite
- parcs de stationnement
- contrôle technique

9 fiches de qualification ont fait l'objet d'une actualisation : 8 ont été rénovées, et une a été créée.

■ Domaine d'activité vente automobile

5 fiches de qualification rénovées, qui font suite à la création du certificat de compétences de branche (CCB) Vente aux sociétés de VN ou VO et des services associés :

- Vendeur de véhicules/Vendeur automobile (C.9.1)
- Attaché commercial (C.23.1)
- Conseiller des ventes (C.C.I.1)
- Adjoint au chef des ventes (C.C.II.1)
- Chef des ventes (C.C.III.1)

■ Domaine d'activité parcs de stationnement

3 fiches de qualification rénovées :

- Agent d'exploitation de stationnement (L.3.1)
- Assistant d'exploitation de stationnement/Adjoint au responsable d'exploitation de stationnement (L.17.1)
- Responsable d'exploitation de stationnement (L.20.1)

1 fiche de qualification créée :

- Agent d'exploitation de stationnement spécialiste (L.6.2)

La création et la rénovation de l'offre de certification

L'ANFA veille à l'actualisation de l'offre présente au sein du Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile (RNCSA).

➔ Les diplômes et titres professionnels

L'ANFA participe aux travaux de rénovation des diplômes et titres professionnels, en appui aux différents Ministères (Education nationale, Enseignement supérieur, Travail). Elle est également membre des deux commissions professionnelles consultatives, les CPC Industrie et Mobilités.

En 2025, l'ANFA a fortement contribué aux travaux de rénovation des diplômes de CAP et Bac pro en maintenance des véhicules, option Véhicules Légers, Véhicules de transport routier et motocycles. Ils ont été présentés lors d'un séminaire organisé par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) en collaboration avec l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) dans le cadre du programme national de formation. Ce séminaire, qui s'est déroulé dans les locaux de Renault Trucks à Saint Priest, avait pour objectif de soutenir le travail des enseignants des lycées professionnels et CFA dans la conception des organisations, des progressions et des séquences pédagogiques de ces diplômes rénovés et mis en œuvre à la rentrée de septembre 2025.

Ce rendez-vous national s'est décliné en 14 séminaires académiques organisés en collaboration avec les inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN) et les responsables territoriaux de l'ANFA, dans les académies suivantes : Marseille, Lille, Amiens, Normandie, Montpellier, Bordeaux, Corse, Toulouse, Rennes, Besançon, Dijon et Nice.

Les travaux de rénovation du BTS Maintenance des véhicules - options Véhicules Légers, Véhicules de transport routier et motocycles se sont finalisés dans le courant de l'année 2025, pour une publication du référentiel au JO le 31 décembre 2025.



Les règles générales de certification

Les règles générales de certification ont été modifiées en 2025 pour préciser :

- Le traitement des fraudes ou irrégularités constatées lors des évaluations des certificats de compétences de branche (CCB) ou des blocs de compétences d'une certification professionnelle de Branche (CQP/TFP) ;
- Les modalités de traitement des réclamations et voies de recours de la décision du jury paritaire ;
- La suppression de la délivrance de mentions à la suite d'un parcours de VAE/DRE.

➔ Les certifications de branche (CQP, TFP et CCB)

En 2025, **9 certifications de branche ont été renouvelées**. Les certifications concernées relèvent des domaines d'activité du RNQSA suivants.

📁 **Domaine Dépannage-remorquage**

CQP Dépanneur-Remorqueur VL (CQP DRVL)

📁 **Domaine Location de véhicules**

CQP Chef d'Équipe Opérationnel d'Agence de Location de Véhicules (CQP CEOALV)
précédemment : CQP Chef de Groupe Opérationnel

CQP Chef d'Agence(s) de Location de Véhicules (CQP CALV)
précédemment : CQP Chef d'Agence(s) de Location

📁 **Domaine Parcs de stationnement**

CQP Agent d'Exploitation de Stationnement (CQP AES)

CQP Opérateur de Stationnement (CQP OS)

CQP Responsable d'Exploitation de Stationnement (CQP RES)

CQP Assistant au Responsable d'Exploitation de Stationnement (CQP ARES)
précédemment : CQP Adjoint au Responsable d'Exploitation de Stationnement

📁 **Domaine Contrôle technique**

CQP Contrôleur Technique VL (CQP CTLV)

📁 **Domaine Carrosserie-peinture**

CQP Responsable Technique d'Atelier Carrosserie-Peinture (CQP RTA-CP)

L'enregistrement des certifications de la branche au RNCP et au RS

En 2025, l'ANFA a procédé à l'enregistrement au Répertoire National des Certifications (RNCP) de dix certifications de la branche des services de l'automobile et d'une certification au Répertoire Spécifique (RS) auprès de France Compétences.

➔ Dix enregistrements RNCP, dont neuf renouvellements et un nouvel enregistrement

- **3 CQP de niveau 6** : Responsable de site des services multimarques de l'après-vente automobile ; Responsable technique d'atelier véhicules légers ; Responsable des ventes pièces de rechange et accessoires
- **3 TFP de niveau 5** : Technicien Expert Après-Vente Automobile ; Technicien Expert Après-Vente véhicules Utilitaires et Industriels ; Technicien Expert Après-Vente Motocycles
- **1 CQP de niveau 4** : Technicien Après-Vente Automobile
- **3 certifications de niveau 3** : TFP Mécanicien Automobile ; CQP Mécanicien véhicules utilitaires et industriels et CQP Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels.

➔ Un enregistrement au RS du certificat de compétences de branche (CCB) Vente aux sociétés de véhicules neufs ou d'occasion et des services associés

Ce CCB permet de certifier des compétences pour réaliser des activités de commercialisation des véhicules, produits et services associés auprès de la clientèle spécifique des professionnels.

Au 31 décembre 2025, 30 certifications professionnelles (CQP et TFP) étaient enregistrées au RNCP, et deux au RS (CCB).

Nouveaux critères d'enregistrement au RNCP

Le décret n° 2025-500 publié le 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle a modifié les critères d'enregistrement d'une certification au RNCP et au RS. Pour répondre au critère 4 « mise en place de procédures de contrôle par l'organisme certificateur », l'ANFA a eu recours à un prestataire externe pour assurer un contrôle de la mise en œuvre des certifications dans les organismes qu'elle habilite. En 2025, 31 contrôles ont été réalisés dans ce cadre.

Le dispositif de certification de branche constitue, depuis sa création, un dispositif attractif pour les entreprises, mais également pour les organismes de formation en raison de son adaptation constante aux évolutions des métiers, une force essentielle. La qualité de mise en œuvre des certifications dans les organismes de formation habilités représente un enjeu crucial pour l'ANFA. Le contrôle de la qualité des engagements des partenaires habilités par l'ANFA revêt donc une importance fondamentale, tant du point de vue du respect du cadre défini paritairement par la branche que des obligations découlant de la qualité d'organisme certificateur défini par France Compétences.

Cette mission de contrôle des engagements des organismes de formation habilités par l'ANFA s'inscrit dans une dynamique de recherche permanente de qualité et d'amélioration continue. Des pistes d'amélioration post contrôle ont pu être définies, notamment relatives à la prévention des risques, la formalisation des processus et la diffusion et la valorisation des bonnes pratiques.



Nouveaux critères d'enregistrement au RNCP : actualités juridiques



- 1. L'adéquation du métier concerné par le projet de certification professionnelle par rapport aux emplois occupés (analyse de promotions de titulaires)**
- 2. L'impact du projet de certification professionnelle :**
 - L'accès ou le retour à l'emploi comparé à l'impact de certifications professionnelles visant des métiers similaires ou proches (analyse de promotions de titulaires)
 - La vérification de la réalité des moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre pour la réalisation des actions de formation ou de reconnaissance des acquis de l'expérience suivies par les promotions de titulaires et leur adéquation avec les référentiels
- 3. La qualité des référentiels d'activité, de compétence et d'évaluation** et l'intégration des effets de la transition écologique, numérique, prévention santé sécurité au travail, la prise en compte des situations de handicap
- 4. La mise en place de procédures de contrôle**
- 5. La prise en compte des contraintes légales et réglementaires** lié à l'exercice du métier visé
- 6. L'accès à la VAE**
- 7. La cohérence des blocs de compétences**
- 8. La cohérence des correspondances**
- 9. Les modalités d'association des CPNE**

Le PIA Compétences numériques Services Auto

Appuyée par la branche, l'ANFA a développé, autour d'un consortium, un projet labélisé et financé à 50 % par l'État « Programme d'Investissement d'Avenir ».

En 2022, le projet a conduit à la production de neuf études dans les domaines du commerce numérique et de l'après-vente des véhicules légers et industriels. Ces études ont abouti à la conception et l'expérimentation de 17 actions de formation comprenant une centaine de modules, 75 e-learning et plus de 500 ressources pédagogiques. Toutes ces productions ont été mises en ligne sur l'espace ressources de l'ANFA en 2024. Parallèlement, des expérimentations et actions de promotion ont été organisées auprès des acteurs de la formation du territoire.

En 2025, les résultats de ces expérimentations ont permis d'impulser la création de trois nouveaux e-learning afin de répondre à des besoins en compétences autour du diagnostic et de la remise en conformité des systèmes à gestion électronique/multiplexée (la climatisation régulée, les boîtes de vitesse robotisées, et les boîtes de vitesse automatiques) et les différents types de boîtes de vitesse. Ces nouveaux e-learning seront disponibles fin 2026 sur l'Espace Ressources ANFA et viendront compléter un kit de formation destiné aux formateurs souhaitant s'appuyer sur des situations d'apprentissage rencontrées en entreprise pour développer des compétences en recherche de pannes.



Le développement des dispositifs de branche

Les dispositifs de branche constituent des réponses aux enjeux des services auto : assurer le renouvellement de la population active ; développer les compétences face à l'évolution des métiers ; sécuriser l'emploi et accompagner les mutations économiques des entreprises. Il s'agit d'actions visant le maintien ou le développement des emplois et/ou des compétences dans la branche, portées par les partenaires sociaux afin de satisfaire les besoins conjoints des entreprises, des salariés et/ou des jeunes.

Les principaux dispositifs de la branche des services de l'automobile sont :

- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de branche, dont la création de ressources à destination des formateurs et pour répondre aux besoins de nouvelles certifications ;
- Les diplômes, certificats de qualification professionnelle, titres à finalité professionnelle et certificats de compétences de branche en lien avec les fiches de qualification du RNQSA (voir pages précédentes) ;
- La formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage ;
- Les dispositifs tels que l'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail), les parcours, les passerelles intrabranches.

Face aux multiples et rapides évolutions de l'environnement, les dispositifs de branche se doivent d'être innovants. Dans ce cadre, l'ANFA est chargée de l'ingénierie des dispositifs, tandis que l'OPCO Mobilités, l'opérateur de compétence de la branche, assure leur déploiement auprès des entreprises, ainsi que leur financement.

➔ Mise en œuvre de l'AFEST

Afin de construire une AFEST adaptée aux entreprises de la branche, inscrite dans leurs pratiques de professionnalisation et répondant à leurs besoins en compétences, l'ANFA, en relation avec l'OPCO Mobilités, a lancé dès 2020 une expérimentation qui visait l'intervention de consultants « tiers facilitateurs » dans une vingtaine d'entreprises. La crise sanitaire ayant fortement freiné son déploiement, une douzaine d'entreprises seulement ont réalisé une AFEST. L'expérimentation s'est poursuivie en 2021 puis en 2022, avec la formalisation des caractéristiques d'une AFEST de branche susceptible d'être mobilisée dans le cadre de nos certifications.

Deux monographies à destination des entreprises avaient été réalisées en 2024. Elles visent à identifier des contextes et des modalités différentes de mise en œuvre de l'AFEST.

En 2025, l'AFEST de branche a été ajustée pour s'intégrer dans un parcours de formation initiale, grâce à un groupe de travail composé de formateurs du réseau des CFA Pilotes. Dans l'esprit d'une formation-action, ce groupe a conçu et testé un kit pédagogique. Il est destiné aux formateurs souhaitant s'appuyer sur des situations d'apprentissage rencontrées en entreprise pour développer des compétences en recherche de pannes. Ce kit, accessible aux organismes de formation du réseau, est disponible sur l'Espace Ressources du site de l'ANFA.

➔ La formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage

En complément de M-TUTORAT de l'OPCO Mobilités, l'ANFA propose diverses ressources pour accompagner les tuteurs et maîtres d'apprentissage. Établir un lien de qualité entre les organismes de formation et les entreprises est essentiel pour la formation en alternance. En 2025, l'ANFA a construit et mis à la disposition des organismes de formation deux modules e-learning sur son Espace Ressources. Le premier vise à améliorer le processus d'apprentissage des jeunes apprentis en carrosserie et/ou maintenance de véhicules, tandis que le second aborde les spécificités de l'adolescence et les méthodes d'apprentissage adaptées. L'ANFA propose également désormais un atelier de trois heures permettant aux maîtres d'apprentissage et aux tuteurs de formaliser des pistes d'accompagnement et un plan d'actions tutorales.





L'évaluation de nos pratiques et des dispositifs de branche

L'évaluation des dispositifs a pu progressivement s'ancrer dans les pratiques d'amélioration continue de l'ANFA, après l'aboutissement d'un premier plan trisannuel (2022-2024). Un bilan de ces travaux est désormais mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs. En 2025, le recueil des besoins auprès des services a permis d'identifier dix nouveaux projets sur lesquels prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration via l'évaluation. Un nouveau plan trisannuel a été élaboré (2025-2027).

➔ Études de cas nationales

Le service administration des examens et VAE, confronté régulièrement à des problèmes logistiques, a sollicité une évaluation interne visant la sécurisation du processus d'organisation des études de cas nationales. Cette évaluation a permis d'étudier les alternatives éventuelles pour faire évoluer le format de l'épreuve et d'envisager la faisabilité de sa dématérialisation. Parmi les solutions explorées, la mise en place de réponses opérationnelles moins coûteuses a été recommandée.

➔ Formation de formateurs

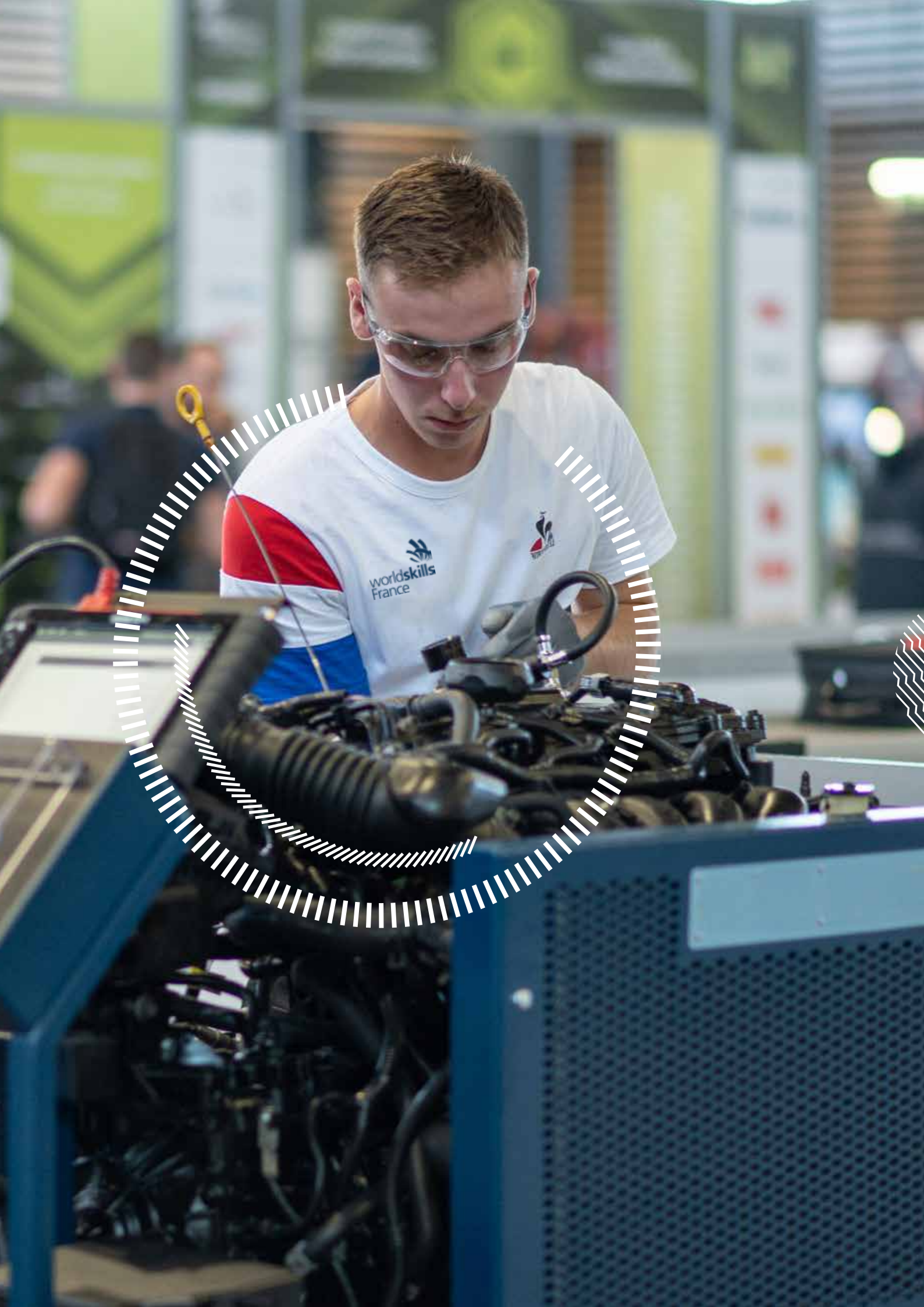
Une seconde évaluation a été menée à la demande, et en étroite coopération, avec le service accompagnement des établissements et mobilité européenne dans l'objectif d'identifier les axes d'évolution et d'amélioration du dispositif de formation de formateurs. En bénéficiant du regard externe d'un cabinet d'évaluation, nos équipes ont pu disposer d'éléments d'appréciation pour mieux connaître et mesurer l'apport du dispositif. L'évaluation a mis en lumière une offre de formation clairement identifiée et massivement mobilisée par les formateurs. L'adéquation de cette offre avec les besoins des formateurs et l'absence de formations de qualité équivalente contribuent en grande partie à la satisfaction des stagiaires ainsi qu'à sa notoriété. Les sessions de formation permettent d'enrichir les pratiques et les enseignements, notamment grâce à l'apport de supports et de ressources pédagogiques. Les équipes de l'ANFA s'appuient désormais sur les axes de progrès identifiés grâce à l'évaluation afin d'optimiser un dispositif déjà efficace et pertinent.

➔ COREFOR

En fin d'année, un nouveau travail d'évaluation élaboré à partir des besoins exprimés par la direction générale de l'ANFA et le service conseil et animation territoriale a été engagé et se prolongera au 1^{er} semestre 2026. Des investigations seront conduites du côté des Commissions Régionales de Formation (COREFOR). La direction et les équipes du service conseil et animation territoriale, qui représentent l'ANFA en région, font le constat du besoin de faire évoluer l'instance régionale, mise en place en 1994. L'objectif est d'optimiser le format existant des COREFOR et de se projeter vers la suite. L'ANFA s'engage dans la conception, à partir d'une évaluation interne, de l'espace de discussion régionale de demain.



CERTIFIER



La mise en œuvre des certifications professionnelles et des formations de l'enseignement supérieur

L'ANFA est mandatée par les partenaires sociaux de la branche professionnelle des services de l'automobile pour accompagner la mise en œuvre des formations de l'enseignement supérieur. L'ANFA participe au suivi pédagogique des formations de l'enseignement supérieur en collaboration avec les universités et les écoles partenaires. Elle est associée aux recrutements de jeunes, aux soutenances des projets tuteurés et des mémoires. Suivant les formations, elle participe également aux commissions formations ou aux conseils de perfectionnement.

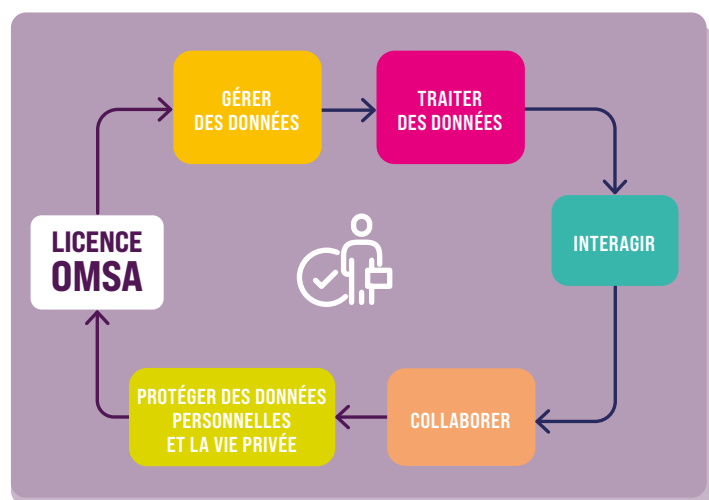
La licence professionnelle Organisation et management des services de l'automobile (OMSA)

L'ANFA organise le comité de pilotage annuel de la licence OMSA (Organisation et Management des Services de l'Automobile) réunissant les cinq sites partenaires (Université Gustave Eiffel ; CFA CMA Bretagne Campus de Ploufragan ; IUT de Bordeaux ; Université Versailles Saint-Quentin / GARAC ; IUT2 Université Grenoble Alpes) et pilote une enquête sur le devenir des diplômés.

L'enquête 2025 a permis d'identifier que **82 % des titulaires de la licence sont en emploi six mois après leur sortie** dans les secteurs du commerce et de la réparation automobile. 61 % occupent des fonctions d'encadrement dès la sortie de diplôme. Les 2/3 des recrutements sont faits dans l'entreprise d'accueil de leur apprentissage en licence.

En 2025, sur l'ensemble du territoire, 108 étudiants ont suivi le parcours en licence OMSA. Depuis 2005, 1592 étudiants l'ont suivi.

L'ANFA a accompagné les IUT dans la mise en œuvre de la certification Pix pour l'obtention du bloc de compétences « Utiliser les outils numériques de référence ». Les étudiants titulaires de la licence OMSA sont certifiés sur les cinq compétences indispensables au métier visé :



L'organisation de la licence OMSA en blocs de compétences permet désormais le développement de la formation continue à destination de salariés souhaitant être certifiés sur un bloc de compétences. Dans cette logique, en 2025, l'IUT de Bordeaux a poursuivi l'expérimentation initiée en 2022 d'une formation sur le bloc de compétences « Management d'équipe » à destination d'un public de salariés.

Faisant suite aux réflexions menées en 2025 avec les différents sites déployant la licence en France, trois autres blocs de compétences seront ouverts en formation continue à l'horizon 2026/2027 :

- « Développez vos compétences en pilotage de projet dans le secteur automobile » déployé par l'IUT de Bordeaux ;
- « Gérer et organiser des ateliers des services de l'après-vente automobile » et « Développer l'activité commerciale des services de l'après-vente automobile » déployés par l'IUT Versailles Saint Quentin et le GARAC.

L'ANFA avait organisé, en juin 2024, un événement pour célébrer les 20 ans de la licence OMSA. En 2025, c'est l'IUT de Bordeaux qui en a fêté les 10 ans au sein de son établissement.

Diplôme d'ingénieur spécialité mécatronique, parcours ingénierie des process d'assistance aux véhicules

La promotion sortante compte 18 diplômés dont quatre avec les félicitations du jury et neuf diplômés sous réserve d'obtention d'un niveau B2 TOEIC en anglais, d'unités d'enseignement ou du mémoire d'ingénieur, sur une promotion de 19 apprentis. La 18^e promotion basée sur le Campus des services de l'automobile et de la mobilité à Guyancourt en 2025 a quant à elle rassemblé 18 apprentis.

207 ingénieurs ont été formés depuis 2008 et 54 sont en cours de formation.

L'ANFA est membre du conseil d'administration de l'Association pour les Formations d'Ingénieurs des Services de l'Automobile (AFISA) et en assure le secrétariat.

Autres formations de l'enseignement supérieur

- BADGE « Manager de la distribution et des services automobiles » développé par l'EESCA : cette formation accueille huit stagiaires pour la période 2025-2026.

L'ANFA participe aux jurys d'examen de l'EPCRA, de l'ESCRA et de l'ISCAM au Mans :

- Commercial en automobile de l'EPCRA : 27 étudiants ont été diplômés sur 28 présentés, soit 96 % de réussite. 23 sont en cours de formation.
- Gestionnaire d'Unité commerciale spécialisée automobile de l'ESCRA : 28 étudiants ont été diplômés sur 30 présentés, soit un taux de réussite de 93 %. 40 sont en cours de formation, dont 26 en alternance et 14 en formation initiale.
- Manager Commercial de la distribution automobile de l'ISCAM : 15 étudiants ont été diplômés sur 17 présentés, soit 88 % de réussite. Sept sont en cours de formation.

L'habilitation des organismes de formation aux certifications de branche (CQP, TFP, CCB)

En tant qu'organisme certificateur, l'ANFA délivre aux organismes de formation souhaitant préparer aux certifications de la branche une habilitation, valable trois ans. Au terme de cette période, et sous réserve des résultats d'un suivi et d'un bilan établi par l'ANFA, la demande de renouvellement peut être accordée pour quatre ans.

Évolution des conventions avec les organismes de formation

Le décret n°2025-500 du 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle prévoit qu'à compter du 1^{er} octobre 2025, les organismes certificateurs doivent avoir conclu une convention avec l'organisme partenaire en charge d'assurer la formation conduisant à une certification, mais également pour assurer l'évaluation des blocs de compétences. De ce fait, l'ANFA a dû changer ses modalités de contractualisation avec les organismes de formation habilités. 396 conventions ont été transmises et signées fin 2025. En amont, un webinaire réunissant plus de 200 participants a été organisé en septembre 2025 pour informer les organismes de formation habilités de cette évolution juridique.

Le volume des habilitations

En 2025, sur les 347 dossiers d'habilitation étudiés, 213 demandes ont abouti à une décision d'habilitation, dont 59 nouvelles demandes et 142 renouvellements (hors dossiers POEC), soit une augmentation de 86 % par rapport à 2024.

À la suite des 18 commissions d'habilitation qui se sont déroulées tout au long de l'année, l'ANFA a rendu :

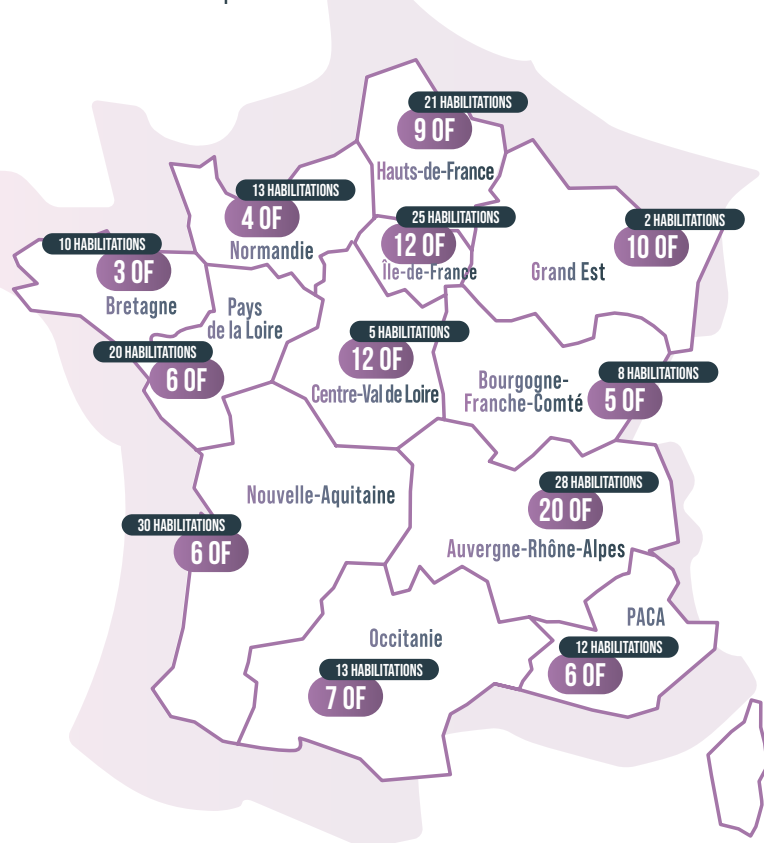
- 13 décisions d'habilitation favorables,
- 28 décisions d'habilitation favorables avec remarques,
- 172 décisions d'habilitation favorables sous conditions.

Les 213 demandes d'habilitation se répartissaient :

- 148 dans le cadre de formation en alternance ;
- 29 en formation continue ;
- 12 dans le cadre de la POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) ;
- 24 pour des actions à destination de demandeurs d'emploi hors POEC.

Demandes d'habilitation en 2025

Dossiers validés pour l'ensemble des contextes



Au national
Organismes habilités
en 2025

93 OF

dont 67 CFA Pilotes

Les certifications concernées (CQP, TFP, CCB)

29 certifications différentes ont fait l'objet de demandes d'habilitation en 2025. Les domaines les plus sollicités sont les suivants :

- Maintenance (55 %) dont maintenance véhicules légers, maintenance véhicules utilitaires et industriels, cycles, motocycles et véhicules anciens et historiques
- Carrosserie-peinture (15 %)
- Préparation / rénovation des véhicules (3 %)
- Contrôle technique (3 %)
- Écoles de conduite (6 %)
- Dépannage-remorquage (3 %)
- Location de véhicules (6 %)
- Vente Pièces de Rechange et Accessoires (3 %)
- Ventes de véhicules (6 %)

Les cinq certifications pour lesquelles les organismes de formation ont le plus sollicité une habilitation en 2025 sont les suivantes : les TFP technicien expert après-vente automobile (51 demandes), mécanicien automobile (40), formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routière (17) et carrossier-peintre (10) ; et le CQP mécanicien de maintenance automobile (11).

Parmi les trois certificats de compétences de branche (CCB) créés en 2023, deux ont pu se mettre en place :

- Le CCB « Réaliser l'entretien et la maintenance d'un véhicule électrique et hybride » permettant de certifier les compétences des salariés intervenant sur véhicule électrique et hybride et accompagnant de ce fait l'arrivée du véhicule électrique dans les entreprises.
- Le CCB « Vente aux sociétés de véhicules neufs ou d'occasion et des services associés » permettant de certifier les compétences de salariés réalisant des activités de commercialisation des véhicules, produits et services associés auprès d'une clientèle spécifique de professionnels. 60 salariés ont obtenu ce CCB à l'issue d'un parcours de formation certifiant.

Les diagnostics de faisabilité

29 diagnostics de faisabilité ont été réalisés dans des organismes de formation souhaitant mettre en place une certification.

Ils relèvent des domaines suivants :

- Maintenance véhicules légers
- École de conduite
- Carrosserie-peinture
- Maintenance Véhicules utilitaires et Industriels
- Véhicules anciens et historiques
- Dépannage-remorquage
- Préparation rénovation des véhicules
- Contrôle technique
- Vente pièces de rechange et accessoires
- Parcours client
- Inter domaines (CCB Conseils en Électromobilité)



L'accompagnement à la mise en œuvre des certifications de la branche

L'ANFA accompagne les établissements dans le déploiement des certifications de la branche, afin de garantir l'homogénéité des conditions d'évaluation des candidats et la qualité des formations dispensées. En 2025, 39 réunions d'échanges et de travail ont été organisées avec les organismes de formation mettant en œuvre ou souhaitant mettre en œuvre les CQP ou les TFP dans les domaines de la maintenance des véhicules légers, de la carrosserie-peinture, des écoles de conduite, du contrôle technique, de la vente de véhicules, de la vente pièces de rechange et accessoires, du vitrage, de la maintenance motorcycle, de la maintenance véhicules utilitaires et industriels et du dépannage-remorquage.

En 2025, l'ANFA a constitué un réseau d'architectes accompagnateurs de parcours à la VAE et a référencé l'ensemble de ses certifications enregistrées au RNCP sur la plateforme France VAE (voir page suivante).

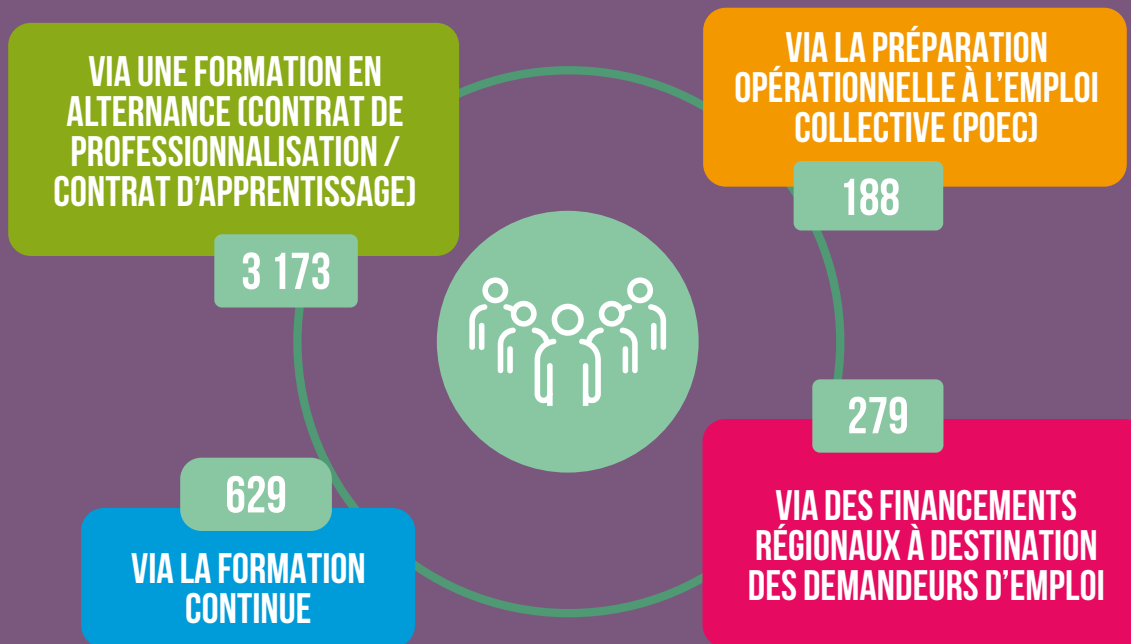


L'organisation des examens et des jurys paritaires

L'ANFA, dans le cadre de sa mission de certificateur, gère la logistique des examens et l'organisation des jurys des certifications de branche, et ce pour toutes les voies d'accès à la certification (alternance ; formation continue pour les salariés ou demandeurs d'emploi ; Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) ; Validation des Acquis de l'Expérience - VAE ou Dispositif de Reconnaissance de l'Expérience - DRE).

En 2025, sur 625 actions de formation, 4933 candidats se sont présentés à un jury, tous dispositifs confondus. 4269 ont obtenu leur certification, dont 53 sur un niveau inférieur par rapport à celle à laquelle ils ont été formés, traduisant un taux de réussite de 85,47 % (hors certification de niveau inférieur).

Répartition des candidats ayant obtenu leur certification par dispositifs



➔ L'intégration des certifications dans la plateforme France VAE

Depuis 2025, l'ANFA a rejoint France VAE, plateforme officielle dédiée à la Validation des Acquis de l'Expérience, voie d'accès aux certifications de la branche des services de l'automobile accessibles par la VAE. 2025 a été l'année de transition entre l'ancien dispositif de traitement des demandes de recevabilité, via Cerfa adressés à l'ANFA, et la faisabilité via la plateforme France VAE.

En 2025, la VAE a permis à 23 candidats de se présenter à un jury. Cinq d'entre eux se sont inscrits via la plateforme France VAE.

20 candidats ont été admis et trois refusés, totalisant onze jours de jurys.

Un jury Dispositif de Reconnaissance de l'Expérience (DRE) s'est tenu pour la certification CQP Chef d'Agence de Location. La candidate présentée a obtenu la certification.

Sur l'ensemble des jurys VAE / DRE, deux ont été réalisés en distanciel, conformément à la DP n°2-25 relative au renouvellement de l'expérimentation de l'organisation des jurys paritaires à distance.

➔ L'aménagement des examens

L'ANFA est garante du bon déroulement des jurys, en assurant la conformité des délibérations et des décisions de jury et en mettant tout en œuvre pour que les candidats soient dans les meilleures conditions possibles pour passer leurs examens. Dans ce cadre, les personnes en situation de handicap peuvent solliciter des adaptations pour le passage de leurs examens. En 2025, le service administration des examens a instruit 130 demandes en ce sens.



SOFIA, outil indispensable

SOFIA est une application web développée en interne et dédiée au Suivi des Organismes de Formation Intervenant dans l'Automobile. L'objectif de cette application est de **répondre aux besoins métiers des différents services** tout le long de l'année. **Elle s'adapte en permanence** afin de prendre en compte, dans les meilleurs délais, les mutations de la branche, ainsi que les nouvelles réglementations et les obligations imposées par les différentes instances (partenaires sociaux, France Compétences, Caisse des Dépôts...).

SOFIA permet de réaliser une analyse de la structure de l'appareil de formation et de son évolution par le suivi des effectifs en formation et des résultats aux examens sur l'ensemble des diplômes et certifications de la branche. Ces résultats font l'objet de publications diffusées auprès de la branche et des pouvoirs publics.

En interne, SOFIA permet d'administrer l'ingénierie des certifications de branche (CQP, TFP et CCB) - le RNCSA et le RNQSA étant intégrés dans SOFIA chaque semestre - et de gérer le catalogue de la formation de Formateurs. Les différents services de l'ANFA peuvent ainsi piloter l'ensemble des interactions avec les établissements intervenant dans la branche.

- Demandes et renouvellement d'habilitations ;
- Ouverture d'actions de formation, inscription des candidats (suivi de leurs évaluations) et passage des candidats aux jurys d'examens y compris en distanciel et pour la VAE ;
- Demandes de subventions de matériels et équipements ;
- Demandes d'inscriptions aux formations de formateurs ;
- Signature présences / attestations de présence aux formations de formateurs ;
- Candidatures aux réseaux des CFA pilotes et des lycées professionnels partenaires.

SOFIA permet de traiter les dossiers (envoi de notifications, de courriers de réponse, etc.), d'analyser les données par tableaux de bord (statistiques sur les examens pour les certifications délivrées par la branche et sur les financements...) et de gérer les budgets affectés aux projets (formation de formateurs et appels à projets matériels).

Afin d'être en conformité avec les nouvelles réglementations et les obligations imposées par France Compétences et la Caisse des Dépôts aux certificateurs, SOFIA permet aux différents services de l'ANFA de transmettre les informations demandées.

SOFIA permet également d'avoir une analyse des coûts-contrats par la remontée des informations comptables des CFA Pilotes.

En 2025, de nouvelles fonctionnalités ont été développées.

- Gestion des évaluations des référentiels en acquis/non acquis ;
- Mise en place d'un processus de contrôle des PV sur les actions de formation afin de faire re-signer les membres du jury en cas d'erreur ;
- Mise en place de la VAE en parcours par bloc de compétences ;
- Signature des feuilles de présence en formation de formateurs et remontée des données du catalogue sur le site de l'ANFA à partir de SOFIA ;

Dans le cadre de l'amélioration continue, la totalité de l'application a été migrée dans une nouvelle version de logiciel.

Parmi les objectifs 2026, il s'agira notamment de :

- Gérer en automatique les conventions à faire signer aux organismes de formation via SOFIA suite à leur habilitation ;
- Gérer les aménagements d'épreuves des candidats ;
- Gérer les réinscrits en suivant les nouvelles règles générales de certification ;
- Consolider la mise en place de la saisie des données d'insertion conformément aux informations demandées par France Compétences lors du dépôt des dossiers au RNCP ;
- Contrôler les PV VAE afin de faire re-signer les membres du jury en cas d'erreur ;
- Élaborer un tableau de bord pour le suivi de la formation de formateurs ;
- Élaborer un document synthétique présentant des données clés concernant un organisme de formation.

The background is a blurred industrial scene featuring a robotic arm in the upper left, a blue overhead crane system in the center, and a staircase on the right. A large, semi-transparent pink circle is centered in the foreground, serving as a backdrop for the text.

ACCOMPAGNER



ACCOMPAGNER

Renforcer le développement qualitatif de l'appareil de formation

Pour promouvoir le développement qualitatif de l'appareil de formation, favoriser l'insertion professionnelle des personnes formées et contribuer au renouvellement de la population active de la branche, le service accompagnement des établissements et mobilité européenne conseille, accompagne et soutient les établissements de formation initiale. Son accompagnement se traduit notamment par : des appels à projets visant à soutenir l'acquisition de matériel ; une large offre d'actions de professionnalisation destinée aux enseignants et formateurs ; des ressources pédagogiques numériques issues notamment de projets coopératifs nationaux et européens.

Les actions de professionnalisation à l'intention des enseignants et formateurs

Afin d'assurer une formation de qualité pour les apprenants de la branche, l'ANFA s'engage dans la formation des équipes pédagogiques des lycées professionnels et des CFA. Dans ce cadre, l'ANFA coopère avec des partenaires à la pointe des nouvelles technologies du secteur pour proposer une offre complète de formation des formateurs.

Les 126 références du catalogue de formation des formateurs font l'objet d'une actualisation régulière : 11 formations ont été mises à jour et 14 nouvelles formations ont été conçues en 2025.

Plus de 2110 enseignants et formateurs ont bénéficié d'une action de formation impulsée par l'ANFA et mise en œuvre par ses prestataires partenaires en 2025. 40 % d'entre eux étaient issus d'un lycée professionnel et 60 % d'un CFA.

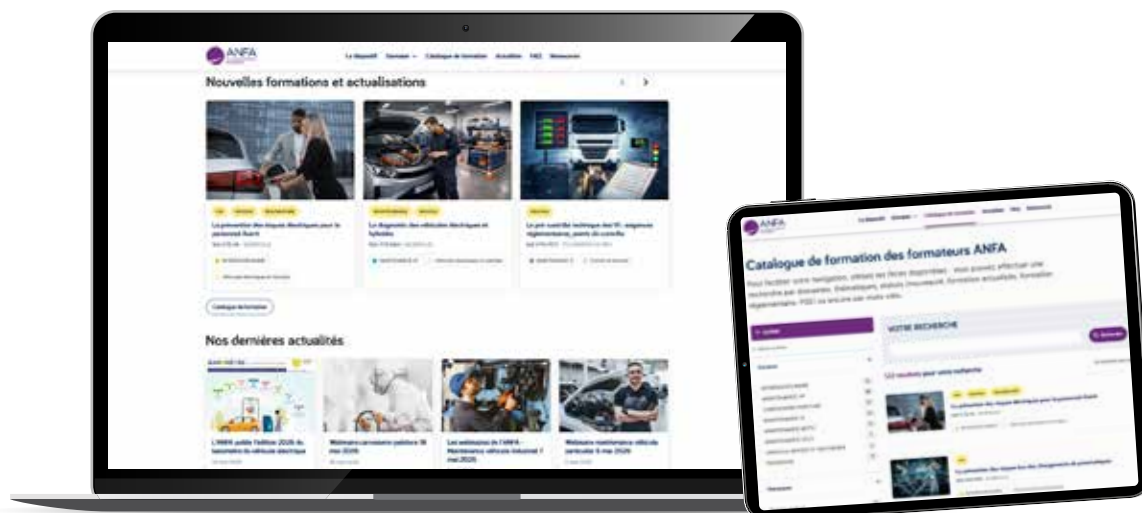
Parmi les 231 stages réalisés, 38 % ont concerné des formations sur les véhicules électriques et hybrides. L'offre de formation des formateurs couvre aujourd'hui l'ensemble des interventions réalisées sur ces véhicules par les apprenants de la branche. Le parcours dédié aux véhicules électriques et hybrides s'est enrichi de nouvelles formations portant sur les systèmes de recharge. Par ailleurs, les premières formations visant à délivrer l'habilitation B2TL aux formateurs des établissements engagés dans le déploiement des certifications relatives aux interventions sur les packs batteries ont commencé à être mises en œuvre.

En complément des actions de professionnalisation techniques, qui visent à la fois l'acquisition de compétences techniques mais aussi la capacité de retransmettre de nouvelles compétences aux jeunes en formation initiale, l'ANFA a proposé des stages, dans toutes les régions, consacrés à la pédagogie de l'alternance. **Une nouvelle certification « Construire, animer et évaluer la formation par alternance »** est proposée aux formateurs. Trois jurys ont été organisés en 2025, permettant de certifier les 13 premiers formateurs.

L'accompagnement pédagogique des établissements déployant les certifications de branche se poursuit par la mise en place d'une formation « Méthodologie de la construction d'une progression pédagogique » et de la formation destinée aux membres de jury. 66 formateurs ont été concernés en 2025.

Afin d'accompagner les apprenants en situation de handicap souffrant de troubles DYS et TDAH, une formation à destination des formateurs et référents handicap a été conçue avec la Fédération Française des DYS. Elle sera déployée en 2026.

Enfin, la formation de formateurs s'est dotée d'un site web dédié : <https://f2f.anfa-auto.fr/> qui permet une prise de connaissance du catalogue facilitée.



La contribution au financement des établissements de formation du secteur automobile

Pour soutenir les établissements de formation face aux évolutions de la technologie automobile, l'ANFA a soutenu les établissements de formation initiale au travers de 16 appels à projets en 2025, visant notamment l'acquisition de matériel et équipement.

L'ANFA a traité près de 1200 dossiers de demandes de subventions de matériels, pour plus de 400 CFA et lycées professionnels. **Un soutien financier total de plus de 13,5 M€ a été apporté.**

Chacun de ces appels à projet a été ciblé pour répondre au plus près aux besoins de l'appareil de formation.

- **Appels à projets matériel** pour continuer à renouveler l'outil de formation ;
- Appels à projets pour adapter l'appareil de formation aux **évolutions réglementaires** (ex : poursuite de l'appel à projets véhicules industriels électriques début 2025) ;
- Appels à projets pour que les organismes de formation s'adaptent aux exigences de la **réforme des programmes de l'Éducation Nationale** pour les diplômés de la maintenance (volets 2 & 3) ;
- **Appel à projets numériques** pour investir dans des solutions digitales dédiées aux services de l'automobile, afin de soutenir la démarche d'optimisation de place, de réduction de l'empreinte matière et de diversification des modalités pédagogiques ;
- Appels à projets pour **soutenir les actions locales de promotion des métiers et des formations**, notamment lors de salons d'orientation et à l'occasion des compétitions régionales Worldkills.



Nombre de véhicules et matériels financés par l'anfa

	TOTAL	HYBRIDE	ESSENCE	ÉLECTRIQUE	DIESEL
Véhicules neufs (dont motos)	81	20	27	33	1
Véhicules d'occasion (dont motos)	487	122	106	200	59
Cycles	46	//	//	46	//
Boîtes à pannes	98				
Outils diagnostic	198				
Maquettes pédagogiques	85				
Servantes	261				
Ponts (élévateurs, ciseaux, etc.)	99				

L'animation des réseaux des CFA pilotes et des lycées professionnels partenaires

Le **réseau des CFA pilotes**, constitué pour la période 2023-2025 de 115 sites, **rassemble près de 70 % des alternants de la branche**. Partenaires privilégiés de l'ANFA et vecteurs du développement qualitatif de l'alternance, les CFA pilotes bénéficient d'un accompagnement renforcé, notamment concernant l'acquisition d'équipement et de matériel pédagogique ou la promotion des métiers et des formations de la branche, ainsi que le développement des pratiques pédagogiques innovantes.

Lors de cette dernière année avant renouvellement du réseau, les CFA pilotes sont restés pleinement investis dans les différents groupes de travail animés par l'ANFA visant **une meilleure inclusion et une meilleure insertion professionnelle des apprentis**. C'est grâce aux travaux communs menés au sein de ces groupes de travail que sont nés certains outils clés mis à la disposition des organismes de formation de la branche. C'est le cas d'Apprentiz-Auto, outil de révision du Bac pro en maintenance des véhicules, qui a connu sa deuxième rentrée en 2025 ; ou encore de la formation aux troubles TDAH-DYS intégrée au catalogue de la formation de formateurs, qui a ouvert ses inscriptions en fin d'année 2025.

La fin de l'année 2025 a été marquée par l'appel à candidatures au réseau des CFA pilotes de l'ANFA pour la période 2026-2028. L'année s'est clôturée avec un nouveau réseau de CFA pilotes sélectionnés.

Lancement du réseau des lycées professionnels partenaires

Pour soutenir la qualité des formations par voie scolaire, l'ANFA avait constitué sur une période de 18 mois à cheval sur les années 2024 et 2025, et à titre expérimental, un réseau de lycées professionnels partenaires, en complémentarité de son réseau de CFA pilotes, sélectionnant un site de lycée professionnel par région administrative (France métropolitaine). Les différents échanges de pratiques, les premiers livrables (suivi de cohorte lycéens, adaptation des outils de promotion des métiers...) et la qualité de la collaboration accrue entre l'ANFA et les lycées ont convaincu les 11 établissements et l'ANFA de pérenniser ce réseau. Il a donc fait l'objet d'un appel à candidatures dédié qui a permis de clôturer l'année avec **un nouveau réseau de lycées professionnels partenaires sélectionnés pour 2026-2028**. Il est désormais composé de 12 lycées, la région Normandie ayant rejoint le réseau à cette occasion.

Des projets d'apprentissage innovants

L'ANFA accompagne la diversification des pratiques et des contenus pédagogiques de son réseau d'établissements à travers différents projets, permettant d'expérimenter et de déployer des solutions innovantes au service de l'apprentissage.

L'année 2025 a été structurée autour de trois grands projets.

Apprentiz Auto outil de révision du Bac pro en maintenance auto, a connu sa 2^e rentrée, avec environ 1800 comptes attribués. Déployé progressivement dans les CFA pilotes et les lycées professionnels partenaires, cet outil combine des approches d'adaptive learning et un module d'intelligence artificielle générative, alimenté exclusivement par des contenus produits par des formateurs de la branche. Il permet aux jeunes en formation de réviser leurs connaissances techniques grâce à un parcours personnalisé.

MVEB (Maintenance des Véhicules Électriques à Batterie), un projet auquel l'ANFA participe depuis 2022, s'est achevé en 2025. Il a permis de produire et de mettre à disposition de nombreuses ressources pédagogiques dédiées aux véhicules électriques. Ces contenus sont désormais accessibles dans l'Espace Ressources Formation sur le site de l'ANFA. Ils comprennent des e-learning, des supports de travaux pratiques, ainsi que deux modules de réalité virtuelle.

Le **projet BATTENA** (Formations Batteries en Nouvelle-Aquitaine) a mobilisé l'ANFA tout au long de l'année 2025. Dans un contexte de forte croissance de la filière batterie, il vise à accompagner l'évolution des compétences au sein de la branche. Deux parcours de formation hybrides consacrés à la maintenance et au recyclage des batteries ont été conçus, intégrant cinq modules de réalité virtuelle. En parallèle, sept e-learning sur la découverte, la maintenance et le recyclage des batteries ont été développés à destination des apprenants CAP et Bac pro.





La gestion du patrimoine de formation

L'ANFA dispose d'un mandat de gestion de la SCI des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SCI SAM) qui a pour objet l'acquisition, la mise à disposition, l'entretien de biens immobiliers, à des fins d'éducation ou de formation professionnelle dans les domaines de l'automobile, du cycle et du motocycle, à l'exclusion de toute activité commerciale.

Cette activité de gestion du patrimoine de la SCI SAM est opérée par une partie de l'équipe du service administratif et financier de l'ANFA, qui s'occupe des baux, de la facturation des loyers et charges, mais aussi de l'entretien des équipements, des travaux d'aménagement et construction, et enfin de la gestion de certains contrats cadres pour les fluides et la sécurité des sites. L'ANFA assure également l'exploitation et la maintenance du Campus des services de l'automobile et de la mobilité à Guyancourt.

Les enjeux pour les prochaines années sont liés à la mise en conformité réglementaire du fait de l'urgence environnementale et climatique.

- La Loi LOM : Loi d'orientation des mobilités, notamment avec le déploiement, en 2025, de bornes de recharge électriques pour les véhicules, sur tous les sites de la SCI ;
- La Loi APER : accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment avec les études pour le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement ;
- Le lancement des études pour la solarisation des toitures avec des panneaux photovoltaïques ;
- Le décret tertiaire imposant une réduction des consommations d'énergie de 40 % d'ici 2030 ;
- Les études pour la construction d'un nouveau centre de formation automobile dans l'est parisien.

Le patrimoine de la SCI SAM est composé de 14 centres répartis sur toute la France : Beaulieu, Brignoles, Carquefou, Carvin, Guyancourt, Illkirch, Le Bourget, Metz, Madaison, Noisy-le-Sec, Pessac, Ploufragan, Saint-Priest et Saint-Cyr-en-Val.

Les organismes de formation locataires de la SCI SAM sont : l'AFORPA, le GARAC, l'INCM et MOBIPOLIS.

La mobilité et la coopération européennes

L'ANFA poursuit son engagement pour soutenir et promouvoir la mobilité européenne des apprenants et des formateurs de la filière. Elle s'investit également dans le développement de la coopération européenne au sein de la branche.

Soutenir la mobilité européenne

Le pôle mobilité européenne conseille et accompagne les établissements, notamment dans la recherche de partenaires européens et la conception de projets pédagogiques et techniques. L'ANFA octroie des subventions, anime des séminaires et conçoit des outils pour faciliter les échanges européens.

Plus de 900 participants à la mobilité européenne en 2025* dans les formations aux métiers des services de l'automobile dans les établissements de la branche.

- 718 apprenants ont participé à des projets de mobilité courte (moins de quatre semaines). Parmi ces participants, 103 apprenants de la filière ont effectué une mobilité à visée certificative donnant lieu à une reconnaissance formelle des acquis d'apprentissage à l'issue de leur séjour à l'étranger.
- 51 apprenants ont pu expérimenter une mobilité « longue », une immersion professionnelle de plus de quatre semaines en Europe, dont 45 grâce à un financement de l'ANFA.

- 34 formateurs et membres du personnel ont participé à une action de mobilité européenne.
- 158 apprenants européens des métiers des services de l'automobile ont été accueillis dans des organismes de formation français.

L'ANFA continue de soutenir financièrement le développement des projets de mobilité spécifiques via son appel à projets annuel Mobilité Européenne pour favoriser l'intégration d'initiatives européennes dans les parcours de formation des services de l'automobile.

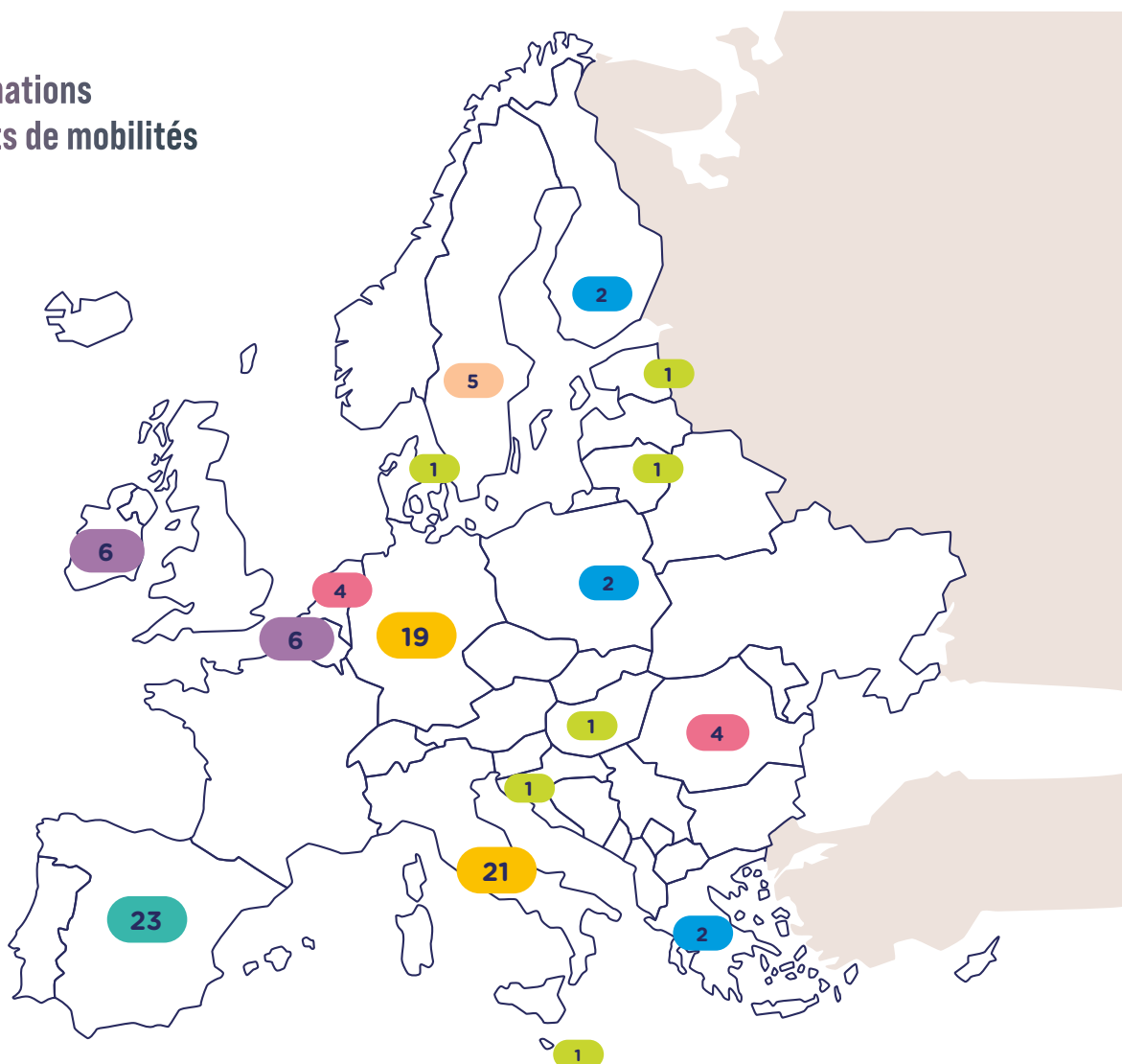
L'ANFA maintient son engagement pour la professionnalisation des référents mobilité à travers sa participation active au programme de formation MOBLT dédié au personnel des CFA, organisé par l'association Euro App Mobility.

** Tous types de mobilité confondus pour les apprenants et les formateurs. Estimation issue d'une enquête menée en mars 2026 auprès des 97 sites de formation.*



Les destinations des projets de mobilités

- Allemagne : 19 %
- Belgique : 6 %
- Croatie : 1 %
- Danemark : 1 %
- Espagne : 23 %
- Estonie : 1 %
- Finlande : 2 %
- Grèce : 2 %
- Hongrie : 1 %
- Irlande : 6 %
- Italie : 21 %
- Lituanie : 1 %
- Malte : 1 %
- Pays-Bas : 4 %
- Pologne : 2 %
- Roumanie : 4 %
- Suède : 5 %



Carte de l'Europe avec pourcentage sur chaque destination

Développer la coopération européenne

L'ANFA est membre des réseaux européens EFVET et NETINVET. Elle s'est particulièrement investie dans ce dernier réseau et siège au sein de son conseil d'administration. Ses réseaux européens ont permis de développer de nombreux projets de partenariats à travers l'Europe.

C'est dans le cadre du réseau NETINVET que **l'ANFA a impulsé le lancement du projet KA2 « Charging the future »**, projet de coopération européenne visant à créer une formation à la maintenance des véhicules industriels électriques. Ce projet a été validé par la Commission européenne en juillet 2025 et permet, depuis fin 2025, de faire collaborer des formateurs de cinq pays européens. Les ressources créées à l'issue de ce projet viendront nourrir l'appareil de formation.

En avril 2025, l'ANFA a organisé la 1^{re} édition d'**AutoSkills Europe**, le **premier événement entièrement dédié à la mobilité européenne dans les services de l'automobile**. Il a réuni près de 150 participants et **16 pays** permettant ainsi de stimuler la mobilité européenne des apprenants et des formateurs de la branche.



PERSPECTIVES 2026

L'un des enjeux de l'année 2026 est de continuer à accompagner avec la même détermination et efficacité l'ensemble de l'appareil de formation de la branche dans un double contexte de **transition énergétique de la filière automobile** d'une part, et de **resserrement des marges de manœuvre financière** d'autre part.

Si le désengagement progressif de l'État dans le financement de l'apprentissage reste relatif pour les métiers qui concernent l'essentiel de la branche (niveaux 3 et 4, entreprises de moins de 250 employés), le resserrement des marges de manœuvre des organismes de formation (contractions des aides des régions, dotations publiques moindres pour les chambres consulaires, plafonnement dans certaines académies des dispositifs PACTE et HSE...) est une réalité tangible pour certains établissements en fragilité financière.

Dans ce cadre, l'accompagnement de l'ANFA se doit d'être toujours plus optimisé pour que l'appareil de formation réponde précisément aux attentes des entreprises avec :

- Un travail d'analyse régionale mené par les équipes de l'Observatoire et terrain de l'ANFA pour calibrer au mieux la carte de formation ;
- Une action de promotion des métiers régionalisée, adaptée aux calendriers locaux et basée sur les nouvelles technologies pour maximiser l'efficacité des investissements en communication ;
- Une formation de formateurs qui s'adapte aux contraintes de disponibilité des formateurs et enseignants ;
- Des aides à l'investissement matériel et aux projets toujours plus ciblées ;
- Un enrichissement des outils et ressources pédagogiques mis à disposition des formateurs et enseignants.

Dans ce contexte, le travail d'accompagnement de l'ANFA auprès des CFA et des lycées professionnels dans leur transition vers une mobilité décarbonée se poursuivra en 2026 selon les axes prioritaires suivants :

- Le catalogue 2026 / 2027 de formation des formateurs poursuivra son renforcement dans les domaines de l'électrification et de l'hybridation ;
- L'espace Ressources Formation en ligne sera restructuré pour valoriser davantage les ressources sur le véhicule électrique créées, notamment dans le cadre du projet MVEB (Maintenance des Véhicules Électriques à Batterie) ;
- Les premiers déploiements de formation à la maintenance et au recyclage des batteries vont démarrer dans le cadre du projet BATTENA en Région Nouvelle Aquitaine ;

- Des ressources pédagogiques dédiées à la maintenance et au recyclage des batteries développées avec ECODIME seront mises à disposition des organismes de formation habilités à déployer les CQP de la nouvelle filière batteries. Un appel à projet régionalisé accompagnera les premiers établissements habilités ;
- Le projet KA2 « Charging the future » proposé par l'ANFA dans le cadre de son réseau NETINVET et validé par l'Union Européenne en juillet 2025 permettra d'enrichir l'offre de ressources pédagogiques à destination des formateurs.

En complément du réseau des CFA pilotes, le travail avec **le réseau de Lycées professionnels partenaires de l'ANFA** sera déterminant pour améliorer l'efficacité de l'appareil de formation de la branche. La voie scolaire attire 44 % des jeunes de la branche mais bénéficie d'un taux d'insertion moins élevé que celui de l'apprentissage (40 % contre 70 %).

Enfin, dans le cadre du programme RSE Copilote, l'ANFA continuera en 2026 à se mobiliser pour soutenir les organismes de formation afin que l'appareil de formation de la branche soit inclusif (accessibilité numérique, formation de formateurs aux troubles DYS et TDAH), sécuritaire et permette aux jeunes de s'y épanouir (partenariat avec l'ANDSA pour stimuler la pratique du sport dans les CFA, collaboration avec IRP-Auto).

La mobilité européenne tiendra à nouveau une place privilégiée en 2026 avec, entre autres, l'organisation du deuxième séminaire **Auto Skills Europe**, les 7, 8 et 9 octobre 2026. Cette initiative de l'ANFA regroupera pendant trois jours, à Lyon, les principaux acteurs de la mobilité des apprentis des services de l'automobile en Europe (référénts mobilité des organismes de formation, associations, entreprises...). Cet événement sera organisé en partenariat avec l'agence Erasmus+.

A person wearing blue work clothes is bent over, working in an industrial environment. In the background, there are bright orange flames or molten metal. A large, semi-transparent yellow circle is overlaid on the left side of the image, containing the word "PROMOUVOIR" in white, bold, uppercase letters.

PROMOUVOIR



PROMOUVOIR

L'année 2025 a constitué une année de transition pour l'action de promotion des métiers de l'ANFA. Afin de continuer de garantir l'impact et une utilisation la plus efficiente possible des moyens octroyés à cette mission historique, une évaluation de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité a été lancée, qui a abouti à la décision de revoir toute la stratégie, notamment publicitaire.

La 10^e semaine des services de l'automobile et de la mobilité (SSAM)

La 10^e édition de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité (SSAM) s'est déroulée du 1^{er} au 8 février 2025. **Plus de 200 organismes de formation** (CFA et lycées professionnels), entreprises et organismes publics (agences France Travail, Missions locales, etc.) ont organisé à cette occasion près **de 620 événements (vs. 550 en 2024)** : journées portes ouvertes, ateliers « vis ma vie », visites d'entreprises... Des événements qui rencontrent toujours autant de succès auprès du public cible.

S'inscrivant dans la continuité de la 2^e édition de la campagne « Un monde à faire tourner » (en novembre 2024), le slogan choisi pour cette 10^e édition était un clin d'œil à la clé présente dans le film : « **Des clés il y en a des milliers, mais la plus importante, c'est celle de votre avenir.** » Le spot mettait en scène une jeune apprentie, cherchant sa clé de vélo pour se rendre à l'atelier où elle travaille. Le responsable du garage lui confie, en fin de film, les clés de celui-ci. L'objectif était d'illustrer deux aspects fondamentaux de la formation aux métiers des services de l'auto : la transmission entre les générations via l'apprentissage et la confiance accordée à la jeunesse, qui détient la clé de l'avenir de la branche.

Le plan média, conçu pour la cible visée et la cible secondaire que sont les prescripteurs (en priorité les parents), mêlait à la fois des médias traditionnels – **TV et radio** qui conservent un impact fort – et les **médias digitaux** devenus incontournables (réseaux sociaux, replay, web programmatique).

Pour célébrer les 10 ans de la SSAM, un événement institutionnel de lancement a été organisé dans une concession Renault à Boulogne-Billancourt, mêlant tables rondes et visites de collégiens. En outre, une opération spéciale a été menée avec le journaliste **Samuel Etienne : son émission Ma Vie Pro** a fait l'objet d'une édition spéciale consacrée aux métiers des services de l'automobile, avec des chroniqueurs et des influenceurs en plateau, et des professionnels en exercice invités à venir raconter leurs métiers et leur quotidien.





Une stratégie publicitaire en transition

L'évaluation approfondie menée dans le cadre de la 10^e édition de la Semaine des services de l'automobile a été l'occasion de poser les bases d'une nouvelle stratégie publicitaire. La campagne « **Un monde à faire tourner** » a été exploitée sur une ultime vague à l'automne 2025, afin de rentabiliser le coût originel de sa création. La sélection de nouveaux prestataires, Publicis LMA et Publicis Media Connect, a permis le lancement d'une réflexion de fond, visant à maximiser l'impact sur les cibles et à optimiser les investissements publicitaires. L'année 2025 a été, pour ce faire, ponctuée d'ateliers de réflexion, aboutissant à une nouvelle stratégie construite autour de deux axes majeurs : d'une part assurer une meilleure circulation de valeur entre les deux marques phares que sont **JobToMove**, le jobboard de la branche, et **Métiers Services Auto**, la marque historique de promotion des métiers ; et d'autre part déployer une logique d'annualisation de la campagne avec a minima deux vagues d'achats média annuelles, assortie d'une régionalisation des investissements.



Worldskills Marseille 2025

L'édition des finales nationales Worldskills 2025 s'est déroulée du 16 au 18 octobre au Parc Chanot à Marseille. Parmi les 800 champions régionaux réunis, les talents des services auto concourraient dans cinq métiers : peinture automobile, technologie automobile, technologie des véhicules industriels, technologie motorcycle et tôlerie – carrosserie.

Partenaire historique de Worldskills, l'ANFA y était présente en force, avec un stand inédit : un roadshow implanté juste à côté des espaces de compétition, à l'intérieur duquel était proposé un escape game créé spécifiquement pour l'occasion. Cet espace a permis d'accueillir de nombreux collégiens et collégiennes, venus grâce à des cars affrétés par la région PACA, à qui les métiers et formations ont été présentés.

Cette édition 2025 s'est caractérisée par la présence, sur deux podiums, de jeunes femmes : Juliette Gérard en peinture automobile et Éléonore Barc en technologie des véhicules industriels.



Les nouveaux partenariats avec les plateformes orientation-formation

L'un des enjeux de l'action de promotion des métiers est de toucher les collégiens et les collégiennes, dans l'enceinte des établissements. Afin d'y parvenir, un travail approfondi de repérage et de comparaison des plateformes dédiées à l'orientation formation a été réalisé dès 2024. Ce travail avait pour objectif d'identifier les plateformes les plus solides, dans leurs contenus comme en termes d'impact, afin de nouer des partenariats. A l'automne 2025, les premières collaborations et expérimentations ont pu être menées avec trois nouveaux partenaires : Nomad Education, MyFuture et HelloCharly. Elles sont venues compléter des partenariats antérieurs avec WILBI, le CIDJ ou encore le Figaro Etudiant.

Ces plateformes, dont la plupart sont agréées par l'Education nationale pour intervenir sur les temps consacrés à la découverte des métiers, offrent des espaces de relais et d'écho indispensables auprès du public collégien ainsi que de la communauté éducative.

Enfin, l'année 2025 a été l'occasion de la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'ONISEP, acteur public incontournable de l'orientation des collégiens et des lycéens, avec qui un programme d'actions trisannuel a été élaboré.

Les opérations Nos métiers recrutent

Des opérations « Nos métiers recrutent » sont désormais déployées de manière systématique une à deux fois par an. Ce dispositif propose, quatre semaines durant, une mise en lumière d'un domaine ou d'un véhicule, en multipliant les canaux de communication : vidéos métiers et formations dédiées ; posts sur les réseaux sociaux ; actualités sur les sites internet ; relais par les partenaires orientation-emploi de l'ANFA, etc.

En 2025, deux opérations d'envergure ont été consacrées à des familles de métiers en forte tension : la carrosserie-peinture et l'enseignement de la conduite.

L'opération Carrosserie-peinture a été l'occasion d'une collaboration avec un influenceur bénéficiant d'une communauté de plus de 250 000 abonnés sur Youtube « Bricolage c'est cool ». Joffrey, un ancien ingénieur, s'est rendu à l'Institut des Métiers, CFA de Clermont-Ferrand, où il a pu tester très concrètement des gestes clés du métier. Les vidéos, diffusées sur Instagram et TikTok ont rencontré un vif succès : 320 000 personnes atteintes pour Instagram et 591 000 pour TikTok. Cette opération confirme une ligne stratégique désormais bien établie : la collaboration avec des influenceurs de notoriété a priori moyenne, dont les vidéos surperforment et permettent de toucher un public très large. Les vidéos produites, très proches du métier, sont appréciées pour leur authenticité et l'immersion dans un organisme de formation.

L'opération Enseignement de la conduite a été l'occasion d'une collaboration avec le média Konbini, qui a permis de toucher un public particulièrement adapté.

Ces deux opérations attestent de la nécessité de multiplier les points de contact afin d'exposer une grande diversité de publics à nos messages prioritaires. Dans cette logique, la mobilisation des partenaires orientation-formation s'avère fructueuse : le relais de nos campagnes et nos opérations permet de toucher leurs communautés, très qualifiées.



PERSPECTIVES 2026

- Déployer une nouvelle identité de marque pour Métiers Services Auto (refonte du blason)
- Créer un agenda des événements sur le site metiers-services-auto.com, accessible aux organismes de formation et aux entreprises permettant une visibilité à l'année de leurs journées portes ouvertes, job dating, etc.
- Créer une nouvelle campagne (spot TV, spot radio, etc.) issue du travail de conception de la nouvelle stratégie publicitaire
- Lancer la tactique publicitaire annualisée et régionalisée
- Consolider les partenariats avec les acteurs de l'orientation (ONISEP, plateformes digitales, etc.)



A man with a beard and short dark hair is working on a bicycle in a workshop. He is wearing a white t-shirt and is focused on his task. The workshop is filled with many other bicycles, some of which are in the foreground and others in the background. The background is slightly blurred, showing the structure of the workshop. A large teal circle is overlaid on the image, containing the word DÉPLOYER in white capital letters.

DÉPLOYER



DÉPLOYER

Les responsables territoriaux des 13 régions métropolitaines qui composent le service conseil et animation territoriale sont le bras armé de l'ANFA. Ils assurent le déploiement des dispositifs et des actions de l'association en lien avec les partenaires institutionnels (OPCO Mobilités, syndicats professionnels, Conseils régionaux, Inspections académiques, France Travail...) et en relation étroite avec les organismes de formation.

Intervenir au plus près des besoins des territoires

L'année 2025 a été marquée par une forte mobilisation dans l'ensemble des régions.

- **Un accompagnement soutenu des établissements**, une promotion renforcée des métiers et une consolidation des partenariats institutionnels. Les équipes ont assuré une présence terrain continue, permettant de sécuriser la qualité des formations et d'accompagner les établissements dans un contexte de réformes et de volume élevé de dossiers d'habilitation. Les nombreuses visites, diagnostics, bilans et travaux pédagogiques menés avec les CFA, lycées et organismes de formation ont contribué à renforcer l'efficacité et la crédibilité du réseau.
- **La promotion des métiers** a été particulièrement dynamique, avec une grande diversité d'actions : salons d'orientation, forums, interventions scolaires et animations locales. Un temps fort national a marqué l'année, les finales nationales WorldSkills 2025 à Marseille, où plusieurs régions ont été mobilisées sur le stand Métiers Services Auto, en appui aux candidats, aux jurys et aux pôles métiers. Cette participation a donné une forte visibilité aux métiers de la branche, tout en fédérant les acteurs. Les sélections régionales, menées tout au long de l'année, ont également structuré l'action terrain et renforcé l'orientation des jeunes vers les formations des services de l'auto.
- **Les partenariats institutionnels** ont quant à eux été consolidés grâce à des échanges réguliers avec les Régions, les Rectorats, les IEN, Mobilians, OPCO Mobilités et les CMQ. La relance des COREFOR, la participation aux groupes de travail et les réunions stratégiques ont permis de conforter le rôle de l'ANFA dans l'écosystème de la formation professionnelle.

Enfin, les projets structurants tels que les réformes des diplômes, le développement d'outils pédagogiques, la préparation du programme de formation de formateurs 2026 et la participation à des événements majeurs, ont posé les bases des évolutions futures.

2025 a constitué une année dense et structurante, qui a renforcé la qualité des actions menées par le service conseil et animation territoriale, accru l'attractivité des métiers et consolidé la place du service dans les territoires.





FOCUS SUR QUATRE RÉGIONS



Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire, au cœur du territoire national, présente un profil marqué par l'équilibre entre zones urbaines et espaces ruraux, structurant fortement les besoins de mobilité. Dans ce contexte, la dépendance à l'automobile et l'importance du parc roulant positionnent la région comme un territoire clé pour la branche des services de l'automobile.

Le Centre-Val de Loire se distingue par un parc automobile vieillissant, particulièrement en zones rurales comme le Berry, ce qui renforce l'importance des métiers de maintenance. Les besoins en recrutement, déjà forts en carrosserie-peinture, concernent désormais l'ensemble des métiers techniques de l'automobile, sous l'effet conjugué du vieillissement des véhicules et de l'évolution technologique. Parallèlement, des actions de promotion des métiers sont menées en région (forum de l'orientation, salons, interventions dans des collèges, partenariats...) afin d'attirer de nouveaux talents et accompagner les évolutions du secteur.

Comme le souligne Gabrielle Golf, responsable territoriale : « *Nos territoires ont besoin de professionnels capables d'entretenir un parc vieillissant tout en maîtrisant les technologies émergentes. Cette double compétence est au cœur des enjeux de mobilité du Centre-Val de Loire.* »

Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique plus large d'accompagnement des transitions, notamment avec l'ouverture du certificat de qualification professionnelle Démoniteur automobile prévue en 2026 dans le département du Loir-et-Cher.

Les chiffres clés de l'emploi et de la formation



18 931
SALARIÉS



3 233
ÉTABLISSEMENTS AVEC
SALARIÉS



3 385
JEUNES
EN FORMATION



60 %
DES FORMÉS
EN ALTERNANCE



75 %
DES APPRENTIS
EN EMPLOI



Normandie

La Normandie s'impose comme un territoire structurant pour la branche des services de l'automobile, porté par un tissu dense d'entreprises et un parc régional en croissance qui soutient l'activité sur tout le territoire. La formation initiale y occupe une place forte, avec un large recours à l'apprentissage, garantissant le renouvellement des compétences.

En 2025, l'écosystème normand a été animé par plusieurs actions majeures : l'inauguration du centre MOBIPOLIS de Maromme, organisée en présence de l'Académie de Normandie, des Opérateurs de Compétences, de la direction générale de l'ANFA et des organisations professionnelles représentatives de la branche ; la participation au salon régional de l'Orientation de Rouen, rassemblant plus de 30 000 visiteurs autour de démonstrations métiers et de la remise des médailles WorldSkills ; ainsi que les Matinées des Métiers, coanimées avec l'Agence Régionale de l'Orientation pour faire découvrir les métiers des services de l'automobile aux collégiens et lycéens. « *Plus que jamais, l'animation du territoire a reposé en 2025 sur ces trois notions fondamentales : informer, conseiller et accompagner* » analyse David Moreira, responsable territorial.

Les actions 2025 ont apporté des réponses concrètes aux besoins du terrain : réimplantation de MOBIPOLIS ; montée en puissance des titres à finalité professionnelle Technicien Expert Après-Vente Automobile et Réceptionnaire Après-Vente ; déploiement des CQP Débosseleur Sans Peinture et Mécanicien Véhicule Utilitaire – Véhicule Industriel, et consolidation de l'apprentissage avec un haut niveau d'insertion. L'année 2026 s'ouvre sur un renforcement du maillage territorial avec le renouvellement des CFA pilotes et la consolidation du réseau des lycées partenaires.

Les chiffres clés de l'emploi et de la formation



24 305
SALARIÉS



4 042
ÉTABLISSEMENTS AVEC
SALARIÉS



3 929
JEUNES
EN FORMATION



60 %
DES FORMÉS
EN ALTERNANCE



76 %
DES APPRENTIS
EN EMPLOI



Occitanie

L'Occitanie se caractérise par une forte dynamique démographique, avec près de 9 % de croissance de population en dix ans, et constitue la deuxième région la plus vaste du territoire national. Cette étendue s'accompagne toutefois de disparités territoriales, nécessitant une adaptation continue de la branche pour répondre aux besoins en compétences et renforcer l'attractivité des métiers.

Dans ce contexte de visibilité de notre branche, l'ANFA s'est associée à plusieurs événements ; Ambition Orientation Occitanie, organisé par la Région et le CARIF OREF, à destination des professionnels de l'orientation. « *Nous nous sommes également mobilisés afin de participer au forum Les métiers n'ont pas de genre porté par la Maison de l'Orientation de Toulouse, afin de sensibiliser les jeunes, en particulier, les jeunes filles à la diversité des parcours et à l'accessibilité des formations de la branche* » explique Marie-Lise Cornotte, responsable territoriale.

Parallèlement, à ces actions de promotion, l'ANFA accompagne les CFA et les acteurs de l'alternance dans leurs pratiques professionnelles. Notamment, avec l'expérimentation d'une action de formation visant à renforcer la structuration des progressions pédagogiques et appuyer la mise en œuvre des parcours en alternance pour les équipes pédagogiques. Mais aussi, en proposant un atelier à destination des tuteurs, permettant de les sensibiliser au rôle central qu'ils occupent dans la réussite des parcours des alternants, pendant et après la formation.

Enfin, l'ANFA poursuit l'implantation de certifications alignées sur les attentes des professionnels et sur des métiers spécifiques, avec l'ouverture du CQP Dépanneur-remorqueur véhicules légers au CFA de Lézignan Corbières, une première pour l'Occitanie.

Les chiffres clés de l'emploi et de la formation



44 193
SALARIÉS



7 833
ÉTABLISSEMENTS AVEC
SALARIÉS



6 995
JEUNES
EN FORMATION



57 %
DES FORMÉS
EN ALTERNANCE



70 %
DES APPRENTIS
EN EMPLOI



Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est très urbanisée, avec des territoires et des niveaux de vie contrastés, et des pôles territoriaux dynamiques (Var, Bouches du Rhône). Elle connaît une croissance de l'emploi automobile légèrement supérieure à la moyenne nationale et une progression significative de l'apprentissage (+77 % en 10 ans). Elle rencontre une problématique de recrutement dans les métiers de la branche.

Pour répondre à ce besoin de recrutement, il faut communiquer, informer et former. L'année 2025 a été marquée par un événement majeur. La Région a eu l'honneur d'accueillir la 48^e édition des finales nationales des Worldskills, du 16 au 18 octobre, au parc Chanot, à Marseille, regroupant 67 métiers, 14 régions, 800 compétiteurs et 40 000 visiteurs. Ces trois jours de compétition extraordinaire qui ont réuni 62 compétiteurs des métiers des services de l'automobile, furent marqués par des moments de joie, d'émotion et de fierté. « *Ce bel événement, regroupant tous les partenaires, a permis aux milliers de jeunes visiteurs de découvrir l'excellence de nos métiers et de susciter des vocations* », se félicite Aude Vedel, responsable territoriale.

La formation qualitative est également une solution pour l'emploi. La région peut s'appuyer sur un appareil de formation important, renforcée par des initiatives originales. Ainsi, le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) Auto Camion Deux roues Sud est né dans le Vaucluse. Ce collectif d'entreprises est un outil de proximité pour trouver des solutions de recrutement et de qualification. L'ANFA est son partenaire, et a pu mettre en œuvre un TFP Conseiller Vente Pièces de Rechange et Accessoires avec le CFA Pilote du Greta CFA du Vaucluse.

Les chiffres clés de l'emploi et de la formation



41 987
SALARIÉS



7 497
ÉTABLISSEMENTS AVEC
SALARIÉS



6 005
JEUNES
EN FORMATION



57 %
DES FORMÉS
EN ALTERNANCE



68 %
DES APPRENTIS
EN EMPLOI

Tableau de bord Indicateurs de référence 2025

OBSERVER / CONCEVOIR / EXAMENS

ALERTE SUR LES MÉTIERS EN TENSION



Carrossier-Peintre



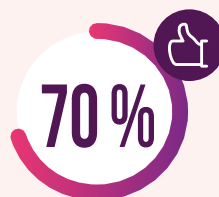
Mécanicien-technicien
en maintenance auto



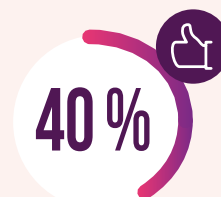
Mécanicien-technicien
en maintenance VI

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les jeunes issus
de l'apprentissage



Pour les jeunes issus
du statut scolaire



CONTRIBUTION AUX DIFFÉRENTS TRAVAUX RELATIFS À 6 CERTIFICATIONS

Rénovation du CAP, du Bac professionnel et du BTS
maintenance des véhicules pour ses **3 options**



Véhicules particuliers



Véhicules de transport routier



Motocycles

Révision de **3 titres** professionnels
du Ministère du travail



Carrossier réparateur



Peintre en carrosserie



Mécanicien réparateur
des véhicules industriels

CONTRIBUTION AUX EXAMENS

625
JURYS

planifiés sur l'année

904
JOURS

de jurys mobilisés
dont 669 avec un jury complet

Nombres de jurys constitués sur nombre d'actions
de mises en oeuvre

100 %
DE RÉUSSITE



PROMOUVOIR / FORMATION DE FORMATEURS

STATISTIQUES PROMOTION DES MÉTIERS



103 200
VISITEURS

365 000
PAGES VUES

metiers-services-auto.com



350 000
VISITEURS

semaine-services-auto.com

POSTS RÉSEAUX SOCIAUX AYANT LE MIEUX PERFORMÉ



INSTAGRAM



222 119
VUES

FACEBOOK



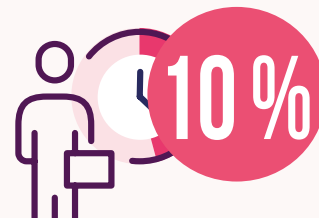
241 951
VUES

TIKTOK



2,1 M
VUES

POURCENTAGE DE JEUNES DANS LES EMBAUCHES



FORMATION DE FORMATEURS

NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION DES FORMATEURS

2112



TAUX DE SATISFACTION
FORMATION DES FORMATEURS

4,7/5



TAUX DE
RÉINVESTISSEMENT
DES COMPÉTENCES

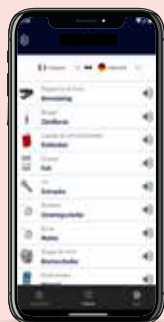
94 %

FORMATION DE
FORMATEURS
VERS LA FI*

*Formation Initiale

Des outils de l'ANFA en un clin d'oeil

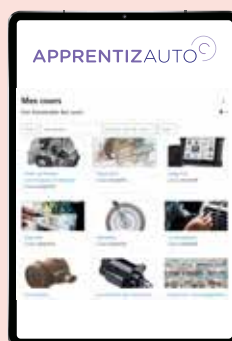
AUTOLINGO



L'application « AutoLingo » permet aux utilisateurs de traduire des termes techniques dans cinq langues (français, anglais, allemand, espagnol et italien). Des images ainsi que la prononciation de ces termes associées aux termes offrent une meilleure visualisation et mémorisation.

Le vocabulaire s'organise par thème (outils d'atelier, tableau de bord, moteur...) et peut être recherché via une barre de recherche.

APPRENTIZAUTO



Le site « Apprentiz Auto » ambitionne de devenir l'outil d'apprentissage adaptatif intelligent pour les CFA et lycées de la branche des services de l'automobile. Grâce à un suivi précis des compétences, Apprentiz Auto propose des contenus adaptés au niveau de connaissances de chaque apprenti. Cet outil enrichit leur formation théorique, les aide à se préparer aux examens et encourage leur autonomie numérique.



Depuis plus de trente ans, l'ANFA crée l'offre de formation de formateurs pour les équipes pédagogiques de la branche des services de l'automobile, en lien avec les évolutions technologiques, réglementaires et pédagogiques des différents secteurs.

Découvrez le site dédié et le catalogue en ligne : www.f2f.anfa-auto.fr



Cet outil de datavisualisation est dédié à la compréhension et l'analyse de données de l'évolution de l'emploi et de la formation au sein des métiers des services de l'automobile. Il vise à aider les acteurs régionaux à mieux évaluer et anticiper les besoins en compétences dans les filières de formation spécifiques des services de l'automobile.

Découvrez le site Dataviz Auto : www.dataviz-auto.fr



JobToMove est l'unique plateforme de recherche d'emplois 100 % dédiée à la branche. Ses filtres multiples permettent notamment de trier les offres par véhicule. Elle propose aux jeunes en recherche d'apprentissage, aux salariés et demandeurs d'emploi environ 12 000 offres d'emploi tout au long de l'année. 136 000 utilisateurs y ont eu recours en 2025.

Découvrez : www.jobtomove.fr



Innovauto est un site dédié à l'innovation et ses impacts sur les métiers et la formation du secteur automobile. Il relie une technologie avec les compétences nécessaires au traitement de cette technologie dans les ateliers de maintenance automobile. Plus de 200 fiches sont proposées, avec des mises à jour régulières.

Découvrez : www.innovauto.org

...et bien plus encore sur www.anfa-auto.fr



Lexique des acronymes

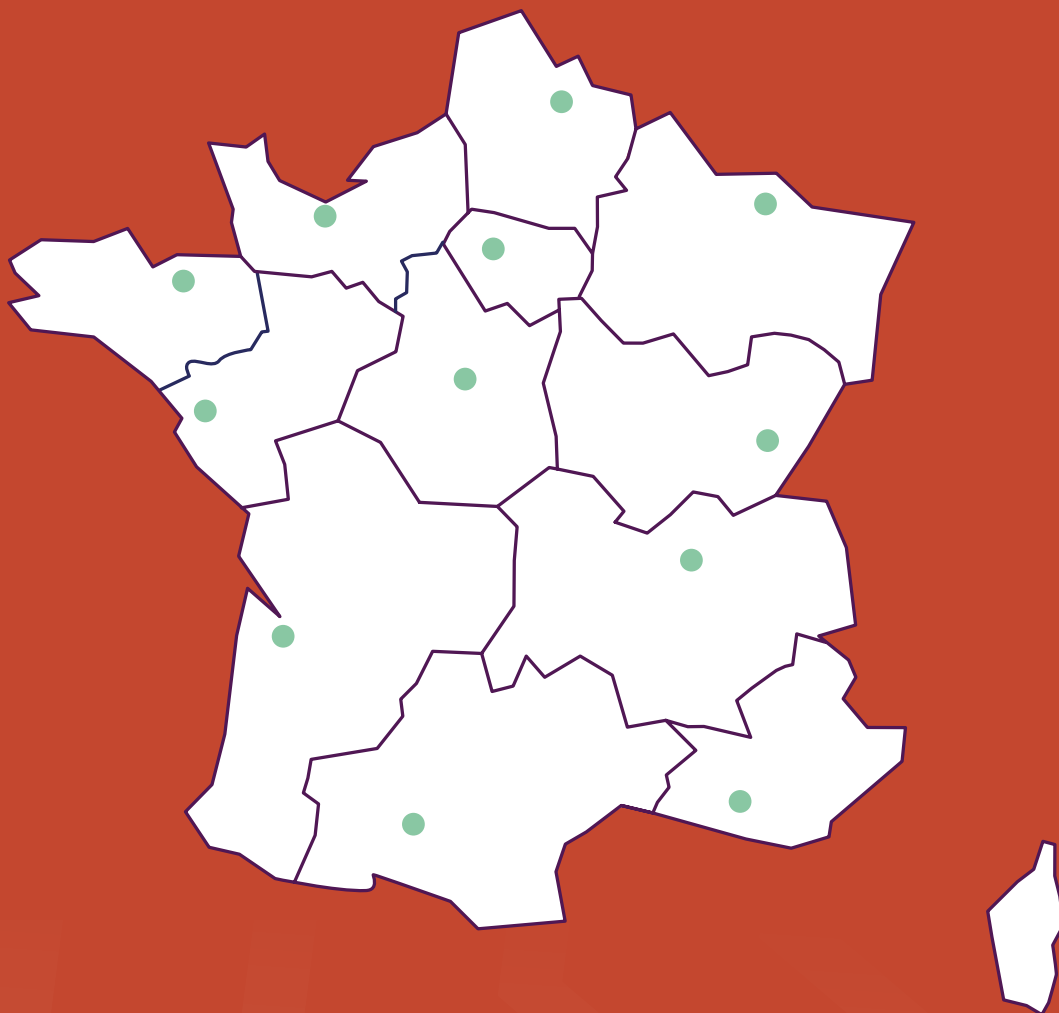
- AFISA** : Association pour les Formations d'Ingénieurs des Services de l'Automobile
- AFEST** : Action de Formation En Situation de Travail
- ANFA** : Association Nationale pour la Formation Automobile
- BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CCB** : Certificat de Compétences de Branche
- CFA** : Centre de Formation d'Apprentis
- COREFOR** : Commission Régionale de Formation
- CPC** : Commissions Professionnelles Consultatives
- CPN** : Commission Paritaire Nationale
- CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle
- DGESCO** : Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (Ministère de l'Éducation nationale)
- DRE** : Dispositif de Reconnaissance de l'Expérience
- GPEC** : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- GTP** : Groupe Technique Paritaire
- IEN** : Inspecteur de l'Éducation Nationale
- IGESR** : Inspection Générale de L'Éducation, du Sport et de la Recherche
- IRVE** : Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques
- OMSA** : Licence Organisation et Management des Services de l'Automobile
- OPMQ** : Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications
- PIA** : Programme d'Investissement d'Avenir
- POEC** : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective
- RNCP** : Répertoire National des Certifications Professionnelles
- RNCSA** : Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile
- RNQA** : Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile
- ROME** : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (France Travail)
- RS** : Répertoire Spécifique
- RSE** : Responsabilité Sociale des Entreprises
- SCI SAM** : Société Civile Immobilière des Services de l'Automobile et de la Mobilité
- TFP** : Titres à Finalité Professionnelle
- VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience
- VN** : Véhicule Neuf
- VO** : Véhicule d'Occasion



SIÈGE DE L'ANFA

01 41 14 16 18

contact@anfa-auto.fr



RESPONSABLES TERRITORIAUX

Auvergne - Rhône-Alpes

06 73 87 07 00

auvergnerhonealpes@anfa-auto.fr

Bourgogne - Franche-Comté

06 84 50 41 58

bourgognefranchecomte@anfa-auto.fr

Bretagne

06 59 97 51 96

bretagne@anfa-auto.fr

Pays de la Loire

06 59 97 51 96

paysdelaloire@anfa-auto.fr

Centre-Val de Loire

06 67 37 02 64

centrevaldeloire@anfa-auto.fr

Normandie

06 67 37 02 64

normandie@anfa-auto.fr

Grand Est

07 60 39 90 74

grandest@anfa-auto.fr

Hauts-de-France

07 61 48 13 59

hautsdefrance@anfa-auto.fr

Île-de-France

07 61 48 12 82

iledefrance@anfa-auto.fr

Nouvelle Aquitaine

07 61 48 15 27

nouvelleaquitaine@anfa-auto.fr

Occitanie

06 84 50 40 99

occitanie@anfa-auto.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

07 62 85 93 95

pacacorse@anfa-auto.fr

anfa-auto.fr

